

# RAPPORT ACTIVITÉS

## 2021

01  
Ain  
c|a.u.e

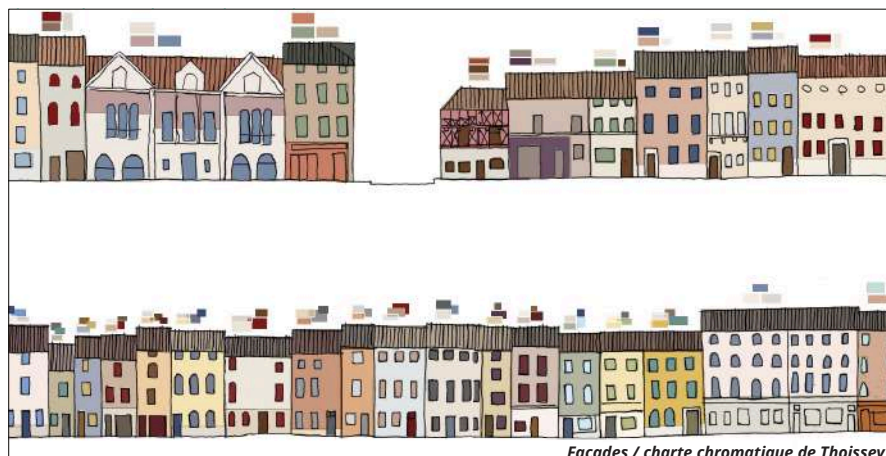
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement de l'Ain

CONSEIL

ARCHITECTURE

URBANISME

ENVIRONNEMENT



# EDITO DE LA PRESIDENTE

## 2021 : une année pour se (ré)affirmer et se (re/ré)former

Cette année 2021 a vu arriver à la tête du CAUE un nouveau tandem Présidente/Directeur. Nos fonctions précédentes nous avaient déjà amené à travailler ensemble et je suis persuadée que notre binôme saura mener le cap du nouveau projet stratégique de cette belle structure.

Des départs et des recrutements ont également eu lieu au sein de l'équipe technique et administrative du CAUE, et ainsi un tiers de l'équipe a été renouvelée, amenant un nouvel élan et le dynamisme nécessaire pour mener de nouveaux projets.

Les missions et l'organisation des missions de conseils et d'appuis ont été revues pour plus d'efficacité sur le terrain et permettre d'investir de nouveaux champs d'action : en particulier celui de la formation des professionnels et des élus. Le CAUE s'est ainsi structuré et organisé pour obtenir en février 2022 la nouvelle certification QUALIOP1 pour ses actions de formation (3° CAUE de France à l'obtenir après le Gers et la Haute-Savoie). Ce label atteste ainsi de la qualité et du professionnalisme des offres de formations annuelles proposées, et ouvre droit à la prise en charge des frais de formation par les organismes publics.

## 2021 : une année pour (ré)agir et pour (re)créer du lien

Au cours de l'année passée, le CAUE a vu les demandes d'accompagnement des collectivités monter en puissance : les équipes renouvelées ou élues en pleine crise sanitaire ont enfin pu prendre leur marque et débiter leurs projets de mandat. Pour cela elles sollicitent en amont les chargés d'études architectes pour les accompagner notamment pour les programmes « Petites Villes de Demain » qui se sont structurés courant 2021.

J'ai pu signer un grand nombre de conventions d'accompagnement avec des élus locaux, le conseil auprès des particuliers a également été en forte hausse cette année, et je m'en réjouis. Le CAUE de l'Ain reste ainsi au service des collectivités du département et du grand public, premier contributeur via la Taxe d'Aménagement.

La rédaction du projet stratégique 2022-2026 a été débuté l'an dernier, il a notamment été travaillé avec le Conseil d'Administration et l'équipe du CAUE. Il sera présenté en détail lors de cette assemblée générale à Villieu-Loyes-Mollon. Cette vision de long terme laisse la part belle à la coopération inter-structures, qui est pour moi un axe de travail majeur pour l'ensemble de ces « pôles satellites » du Département.

Les coopérations avec les partenaires historiques du CAUE se sont renforcées menant à l'émergence du futur projet de « Maison départementale du cadre de vie ». Ce guichet unique regroupera le CAUE, l'ADIL, SOLIHA, l'ALEC et l'Agence01 et sera un acteur majeur au service des habitants et collectivités du département.

Je suis convaincue que cette année 2022 permettra au CAUE de reprendre sa place au sein du paysage de l'ingénierie départementale et ainsi à (re)devenir un acteur incontournable du cadre de vie de qualité aindinois au service des élus et des particuliers.

Votre attachement à cette structure confirme mon engagement auprès de vous et je vous renouvelle mes remerciements pour votre adhésion à nos valeurs.



**Clotilde FOURNIER, Présidente du CAUE de l'Ain**

Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Ain, déléguée à l'insertion, l'emploi, l'habitat et le logement  
Conseillère départementale du canton d'Attignat, Maire de Saint-Sulpice

## SOMMAIRE

### L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES

#### CONSEILLER

- LES COMMUNES
- LES INTERCOMMUNALITES
- LES PARTICULIERS

#### FORMER

- SE FORMER AVEC LE CAUE DE L'AIN
- FORMER LES ELUS ET LES PROFESSIONNELS

#### SENSIBILISER

- LES ELUS ET LES PROFESSIONNELS
- A L'ARCHITECTURE DU XXÈ SIÈCLE

#### INFORMER ET SENSIBILISER

- LE PUBLIC SCOLAIRE ET LE JEUNE PUBLIC
- LE GRAND PUBLIC
- AVEC LES RESSOURCES DU CAUE

#### COMMUNIQUER

#### TRAVAILLER EN RÉSEAU

- AVEC S-PASS TERRITOIRES
- AVEC L'URCAUE ET LA FNCAUE

#### FAIRE VIVRE LES PARTENARIATS

#### LA VIE DE L'ASSOCIATION

- L'EQUIPE
- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

# L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES



**75** études ou conseils donnés  
**110** conventions en cours



**Conseil aux particuliers**  
**494** conseils  
dans **135** communes



**Adhérents :**  
**63 %** de communes de l'Ain  
**247** communes

**01** Ain  
**C | a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement de l'Ain



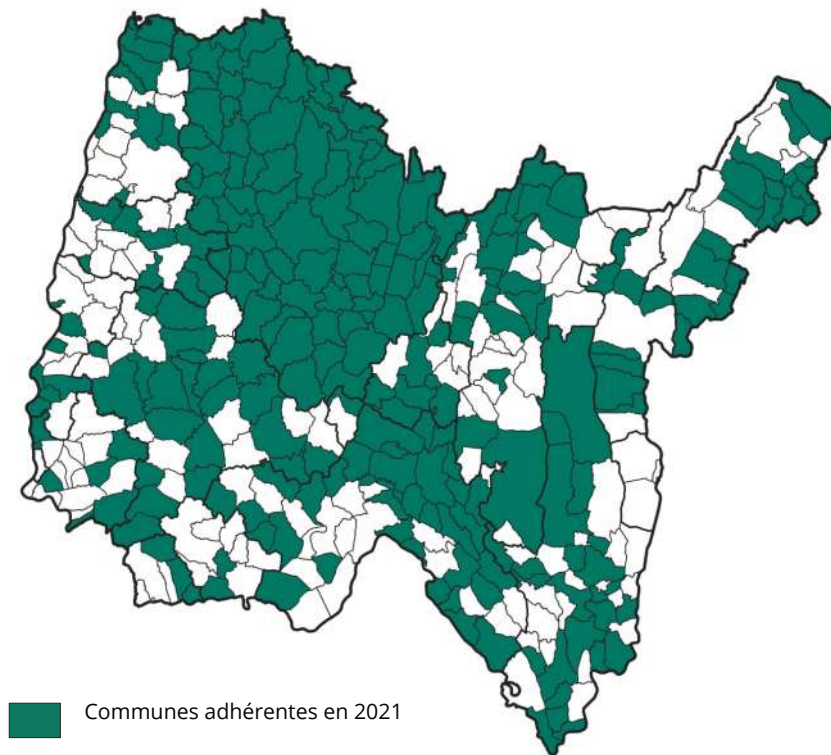
**Formation**  
**31** personnes formées  
**3** formations



**Recettes adhésions**  
**65 860€** d'adhésions des  
communes, intercommunalités  
et autres adhérents



**Recettes taxe aménagement**  
**1 130 726 €** représentant  
**9,80%** de la taxe d'aménagement



>> **Montant de l'adhésion** : 10 centimes par habitants  
(réduit de moitié si l'intercommunalité est adhérente à l'année N-1)  
>> **4 demi-journées** d'études par an dédiées aux communes  
adhérentes

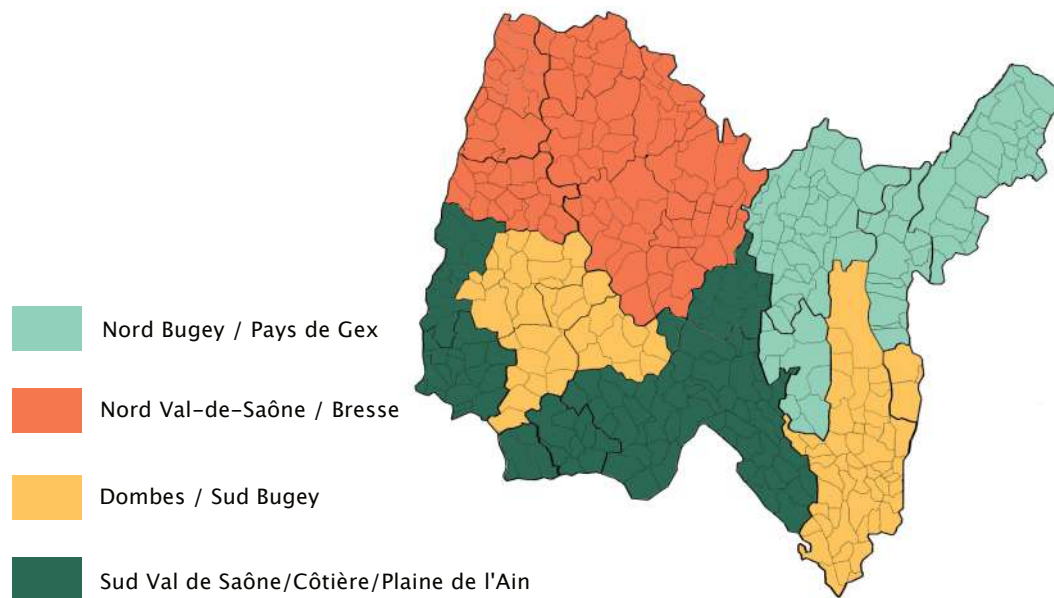
# CONSEILLER LES COMMUNES

**«Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement».**  
(Article 7 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture)

Le CAUE de l'Ain est à la disposition des communes pour les accompagner dans le cadre de missions de conseil sur tout projet d'architecture, d'urbanisme, d'environnement ou de paysage contribuant ainsi à une évolution urbaine et paysagère de qualité.  
Une première rencontre permet d'identifier la demande. Le CAUE établit ensuite un compte-rendu détaillé apportant un état des lieux et des recommandations adaptées.

En cas de besoin, une poursuite de la mission est proposée à la collectivité, via une convention. Des journées gratuites sont offertes aux communes adhérentes.

En 2021, quatre architectes ont travaillé sur chacun des quatre territoires de l'Ain, avec un paysagiste-conseil et deux architectes-conseils en soutien sur des approches thématiques (patrimoine, centre-bourg, environnement, paysage...) sur l'ensemble du département.



## Pourquoi faire appel au CAUE ?

### >> Vous aménagez le cœur de votre ville ou de votre village

Le CAUE explore différentes hypothèses d'aménagement, vous conseille sur la qualité des espaces publics, la programmation d'une étude, l'information ou la participation des habitants.

### >> Vous construisez un bâtiment public

Le CAUE vous conseille sur l'implantation et le programme du bâtiment et la participation des usagers.

### >> Vous restaurez ou réhabilitez votre patrimoine

Le CAUE vous conseille sur la faisabilité du projet, le choix des matériaux, les techniques traditionnelles de restauration, la coloration des façades.

### >> Vous révisez un document d'urbanisme

Le CAUE vous accompagne dans l'élaboration de votre projet de développement communal ou intercommunal, accompagne les démarches de planification (PLU, PLUi, etc.), la définition des enjeux spécifiques de certaines de vos orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

### >> Vous voulez accueillir de nouveaux habitants

Le CAUE vous informe sur les différentes étapes à suivre, les possibilités d'extension ou de densification de votre bourg ou village.

**>> Vous voulez impliquer les élus, les habitants ou des associations** de votre commune dans votre réflexion prospective. Le CAUE organise des ateliers de concertation pour une plus grande implication de tous et une meilleure acceptation.

## Les communes ayant fait appel au CAUE en 2021

### SECTEUR BRESSE

**ATTIGNAT** : évolution du campus éducatif

**BÉNY** : aménagement des abords du stade

**BRESSE-VALLONS** : réaménagement des cimetières de Cras-sur-Reyssouze et Etrez

**CEYZERAT** : réflexion pour un schéma de mobilité adapté aux usages

**CORMOZ** : recommandations pour la création d'un préau d'école

**DOMPIERRE SUR VEYLE** : rénovation de la salle des fêtes

**GRAND-CORENT** : différents projets de valorisation

**HAUTECOURT-ROMANECHÉ** : réaménagement d'un espace public et évolution du centre bourg

**JASSERON** : orientations stratégiques et prospectives

**LENT** : réflexion prospective coeur de village

**MEILLONNAS** : revalorisation du coeur historique

**MERIGNAT** : aménagement du centre ancien

**MONTREVEL-EN-BRESSE** : requalification du cimetière

**SAINT SULPICE** : conseils sur des équipements piétonniers et la salle des fêtes

**SAINT-TRIVIER-DE-COURTES** : réaménagement des abords de l'église Notre Dame

**VERJON** : revalorisation du coeur de village

### SECTEUR NORD VAL DE SAONE

**BOZ** : aménagement de parcelles communales

**MEZERAT** : réflexion sur le coeur de village

**PONT-DE-VAUX** : revitalisation du centre bourg

**SAINT-GENIS-SUR-MENTHON** : évolution du centre bourg

## Les communes ayant fait appel au CAUE en 2021

### Secteur SUD BUGÉY

**BELLEY** : évolution de l'îlot Marguerite, aménagement de L'îlot Baudin et réfection du fronton mairie

**CEYZERIEU** : réflexion sur l'évolution de la salle fêtes et l'entrée ouest du village

**CHEIGNIEU-LA-BALME** : accompagnement pour la restauration de l'intérieur de l'église

**IZIEU** : recommandations sur la réfection de la façade de la salle des fêtes

### Secteur DOMBES

**CHALAMONT** : réflexion sur l'évolution du sites des châteaux

**CHATILLON SUR CHALARONNE** : actualisation de la charte chromatique

**CRANS** : plantations de haies bocagères

**FOISSIAT** : accompagnement l'évolution de la salle des fêtes et l'aménagement de la place de Carouge

**MARLIEUX** : accompagnement pour le déplacement d'une ferme pan de bois

**MIONNAY** : recommandations sur l'opération d'urbanisme « îlot Chapel »

**NEUVILLE LES DAMES** : accompagnement pour la sécurisation de la rue des Sablonnières

**RELEVANT** : accompagnement pour l'actualisation des OAP du centre du village

**SAINT NIZIER LE DESERT** : atelier partagé sur l'évolution du village

## Les communes ayant fait appel au CAUE en 2021

### Secteur PAYS DE GEX

**COLLONGES** : réflexion sur le coeur du village

**CROZET** : réflexion sur la salle des fêtes et la bibliothèque

**DIVONNE-LES-BAINS** : accompagnement de la commune sur le quartier de la gare, conseil pour l'instruction d'actes de constructions

**MIJOUX** : accompagnement sur l'évolution du lavoir / bains-douche des années 1930

**PREVESSIN-MOENS** : accompagnement de la commune sur un accord-cadre, accompagnement des autorisations de construire, accompagnement de la commune pour des petits éléments du patrimoine communal

**SAINT-GENIS-POUILLY** : charte des espaces extérieurs de l'opération « Park Jean Monnet »

**VESANCY** : réflexion sur l'aménagement des espaces publics

### Secteur NORD BUGEY

**APREMONT** : réflexion sur l'évolution du village - Zone 2AU

**BRION** : réflexion sur les abords de la mairie, réflexion sur la salle des fêtes, réflexion sur le devenir des bâtiments voisins de la mairie, réflexion sur la rue de l'Oignin

**CONFORT** : réflexion sur l'aménagement d'un espace vert, réflexion sur l'extension du Tram'bar, réflexion sur l'aménagement de la mairie et de l'école

**IZERNORE** : mise en valeur du jardin de la résidence seniors

**LE POIZAT - LALLEYRIAT** : réflexion sur l'aménagement des coeurs de village

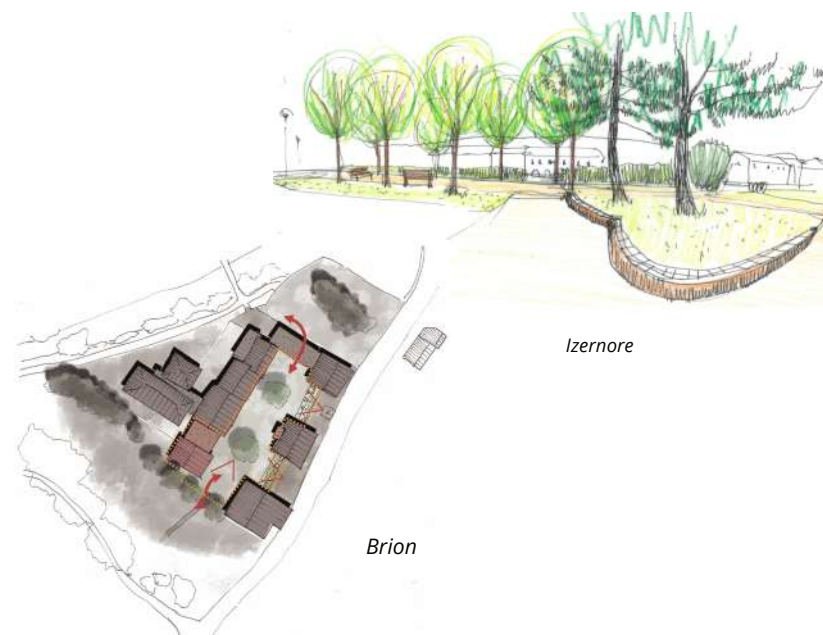
## Les communes ayant fait appel au CAUE en 2021

**MARTIGNAT** : accompagnement pour la création d'un bar restaurant

**NANTUA** : conseil des particuliers en site patrimonial remarquable (SPR), accompagnement de la commune pour différents projets publics, réflexion sur le devenir du site de l'ancienne Poste

**OYONNAX** : conseil pour l'instruction d'actes de constructions, aménagement d'un espace de sport et de loisirs, accompagnement de la commune pour des espaces et bâtiments publics, coeur de ville

**PLATEAU D'HAUTEVILLE** : recommandations sur la réfection de la façade de la mairie



## Les communes ayant fait appel au CAUE en 2021

### Secteur SUD VAL DE SAONE

**ARS-SUR-FORMANS** : participation à la révision du plan local d'urbanisme

**CIVRIEUX** : réaménagement de la plaine sportive

**THOISSEY** : actualisation de la Charte Chromatique

**TOUSSIEUX** : réflexion sur le coeur de village

### Secteur COTIERE - PLAINE DE L'AIN

**AMBERIEU-EN-BUGEY** : accompagnement du Règlement Local de Publicité

**AMBRONAY** : réflexion partagée sur la signalétique (PCC)

**BALAN** : réflexion sur le coeur de village

**BOURG SAINT CHRISTOPHE** : reconversion d'une longère

**LOYETTES** : participation à la révision du plan local d'urbanisme

**NEYRON** : évolution des salles Jules Ferry et Saint-Exupéry en coeur de commune

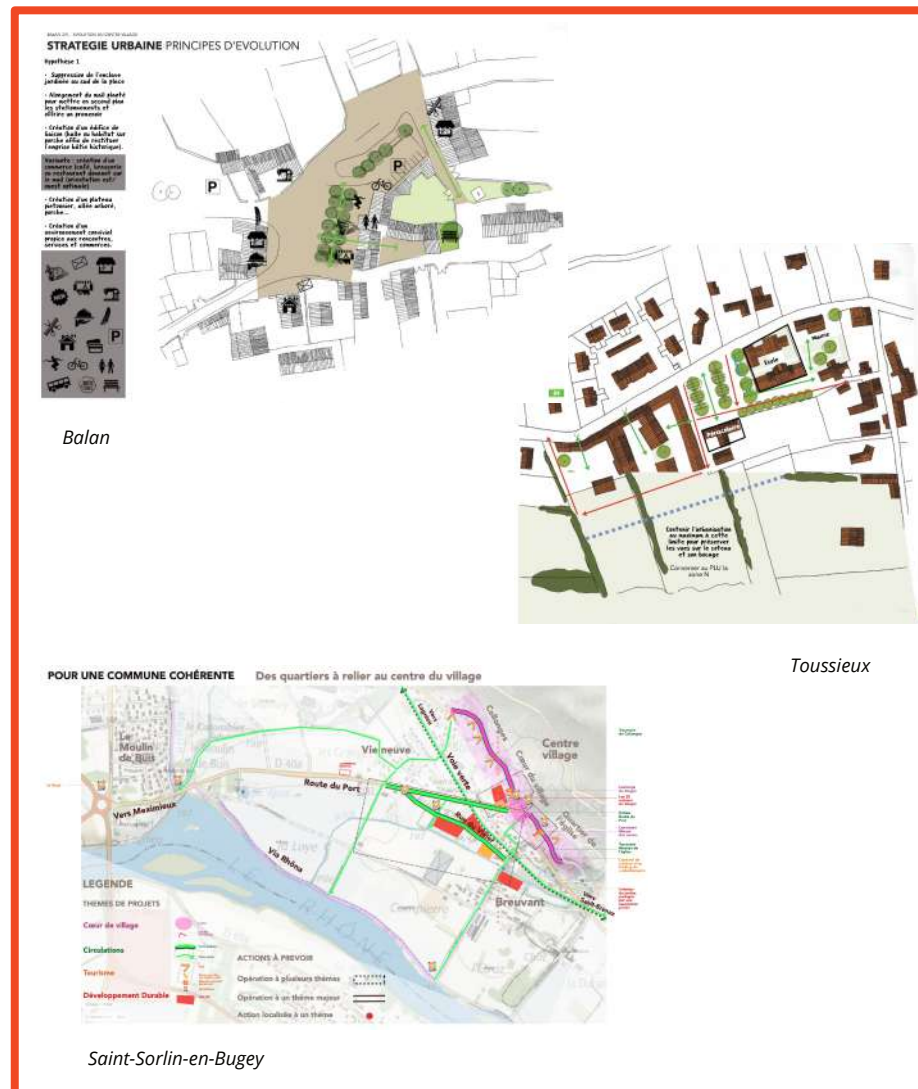
**PEROUGES** : note d'enjeux pour l'évolution du hameau de Rapan

**SAINT ELOI** : conseils d'aménagement et de gestion du cimetière, requalification de la place de la halle et extension d'une aire de jeux

**SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST** : participation à la révision du plan local d'urbanisme

**SAINT-SORLIN-EN-BUGEY** : définition d'une stratégie prospective

**TENAY** : projet de valorisation du centre-bourg pour « embellir Tenay »



# CONSEILLER LES INTERCOMMUNALITES

Le CAUE accompagne les intercommunalités dans tout projet d'intérêt communautaire (Plan Local d'Urbanisme intercommunaux, Programmes Locaux de l'Habitat, commerces, patrimoine et tourisme) et pour une assistance auprès des services en charge des autorisations de construire.

## Conseils aux intercommunalités en 2021

**COMMUNAUTE DE COMMUNES BUGEY SUD** : accompagnement sur le projet de territoire, cadrage programmatique pour la mise en valeur du site de la cascade de Glandieu, fiches-conseils « patrimoine et espace public », accompagnement de la déclinaison de l'étude patrimoniale

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES** : création d'un parc d'activité économique à Mionnay

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN** : participation aux commissions service ADS

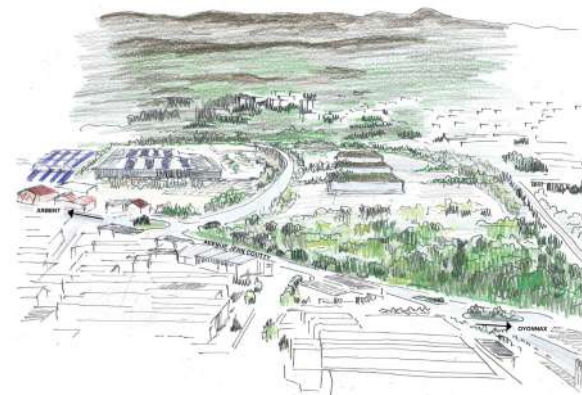
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMBES SAONE VALLEE** : participation aux réflexions autour du PCAET (Plan Climat Air Energie Territoire)

**GRAND BOURG AGGLOMERATION** : accompagnement des collectivités du Grand Bourg Agglomération dans leur réflexion sur l'évolution de leur commune au long terme.

**HAUT BUGEY AGGLOMERATION** : étude sur le devenir de l'aérodrome Arpent - Oyonnax

**PAYS DE GEX AGGLO** : accompagnement de la communauté de communes et de sa SPL, Conseil pour l'instruction d'actes de constructions

**Syndicat Mixte BUCOPA** : fiches de sensibilisation et conseil



Devenir aérodrome Arpent-Oyonnax - Illustration CAUE de l'Ain Haut-Bugey Agglomération



Fiche de sensibilisation pour le Syndicat Mixte BUCOPA

>> Montant de l'adhésion : 10 centimes par habitant

>> 8 demi-journées gratuites par an pour les intercommunalités adhérentes



A la demande de communes, intercommunalités, du Conseil Départemental pour les collèges en particulier, ou d'autres structures, le CAUE représente la profession d'architectes dans des jurys de concours de maîtrise d'oeuvre.

Il intervient aux différentes phases, en mettant ses compétences à disposition des membres du jury pour analyser un projet.

### COMMUNE DE JASSANS-RIOTTIER

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour le projet de réhabilitation et d'extension du Centre Culturel de Gléteins

**5 novembre 2021**

### COMMUNE DE PERONNAS

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction du restaurant scolaire/garderie

**4 février 2021 – 20 mai 2021**

### COMMUNE DE LOYETTES

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour le nouveau groupe scolaire Saint-Exupéry

**2 décembre 2021**

### COMMUNE DE SAINT-DENIS-LES-BOURG

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour une salle des fêtes

**15 décembre 2021**

### COMMUNE DE VAL-REVERMONT

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une salle de sport

**8 janvier 2021 - 17 février 2021**

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES

Jury de concours déchetterie recyclerie à Chatillon-sur-Chalaronne

**25 mars 2021 - 4 Juin 2021**

### COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRIBEL PATEAU

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour un complexe cinématographique de 5 salles à Saint-Maurice-de-Beynost - **26 mai 2021**

### HAUT-BUGEY AGGLOMERATION

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la Cité de la Plasturgie à Oyonnax - **9 décembre 2021**

### HOPITAL DE BOURG-EN-BRESSE

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour le Centre hospitalier du Plateau d'Hauteville - **8 avril 2021**

### CONSEIL DEPARTEMENTAL

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour le collège d'Ornex - **16 Novembre 2021**



*Complexe cinématographique de 5 salles à Saint-Maurice-de-Beynost Photos Vurpas Architectes*



*Un guide du conseil de l'Ordre des Architectes*

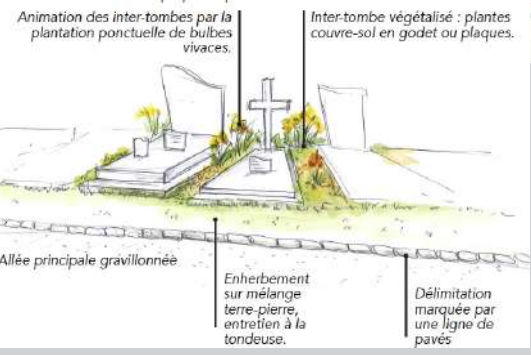
## SAINT ELOI

- Requalification de la place de la Halle
- Extension d'une aire de jeux paysagée
- Conseils d'aménagement et de gestion du cimetière

La commune de Saint-Eloi a entrepris d'importants travaux dans son bourg au cours des dernières années. Un nouveau bâtiment accueillant la mairie a été créé ainsi qu'une vaste place accueillant une halle. Située en entrée de bourg, perceptible depuis la voirie et offrant un agréable panorama sur le paysage agricole, cet espace est un lieu de rencontre privilégié, une centralité du bourg.

Les élus se questionnent quant à la valorisation de cet espace dans une réflexion plus large prenant en compte : le parvis de la mairie, l'intégration paysagère du city-stade, la place de la halle avec le maintien d'une zone de stationnement et l'agrandissement de la zone de jeux paysagée. En outre, l'actuel monument aux morts pourrait être accueilli sur cette future place.

Par ailleurs, la commune a souhaité qu'une réflexion soit menée sur le réaménagement et la gestion de son cimetière, notamment l'entretien.



## TRAMOYES

### Evolution du groupe scolaire Robert Doisneau

La commune de Tramoyes a sollicité le CAUE pour réfléchir à l'évolution du groupe scolaire. Les élus souhaitent installer un local associatif. La situation du bâtiment existant proche de tous les équipements et directement accessible depuis la rue du Marquis de Sallmard est un réel avantage pour la vie du village.

Le changement de destination du bâtiment existant de l'école maternelle actuelle implique la réalisation d'une extension pour maintenir l'accueil des enfants. La réflexion remettra donc en question le fonctionnement du groupe scolaire au sens large (les accès à l'école depuis la rue, les usages des espaces extérieurs, plus particulièrement la cour de récréation et le parking des enseignants...).

Les objectifs de la réflexion sont les suivants :

- Analyse du site actuel des écoles et des abords : organisation, fonctionnement, capacité, aspects paysagers, accès et flux.
- Concertation des différents acteurs pour définir les besoins.
- Production d'une ou plusieurs hypothèses d'évolution des écoles, situation des emprises d'extensions, définition des nouveaux usages des espaces intérieurs et extérieurs.
- Aide à l'élaboration d'un pré-programme pouvant servir de base à la consultation future des équipes de maîtrise d'oeuvre.
- Aide à la sélection des équipes de maîtrise d'oeuvre en fonction de la procédure retenue.



**2 ÉLÉMENTS DE PROGRAMME**  
Synthèse des espaces partagés

ÉCOLE	PRÉSCOLAIRE	ÉCOLE-PRÉSCOLAIRE-ASSOCIATIFS	ÉCOLE ASSOCIATIFS
Tisanerie	Accueil des parents	Kiosque parents/associations	Accueil parents/associations
Grand espace (Bibliothèque municipale + BCD)	Salle de motricité / Salle polyvalente	2 salles de classes (1 salle de lecture / 1 salle de motricité / 1 atelier)	2 salles de classes (1 salle de lecture / 1 atelier)
Salle à café (par ex: rue) atelier	Salle à café (par ex: rue) atelier	Salle à café (par ex: rue) atelier	Salle à café (par ex: rue) atelier





## JASSERON

### Document d'orientations stratégiques : prospective 2040

Le Maire de la commune a souhaité lancer une démarche pour aider les élus de son conseil municipal à réfléchir et communiquer sur un aménagement prospectif permettant de définir des orientations sur le devenir et l'évolution des équipements publics, en particulier celui du site du groupe scolaire et les commerces.

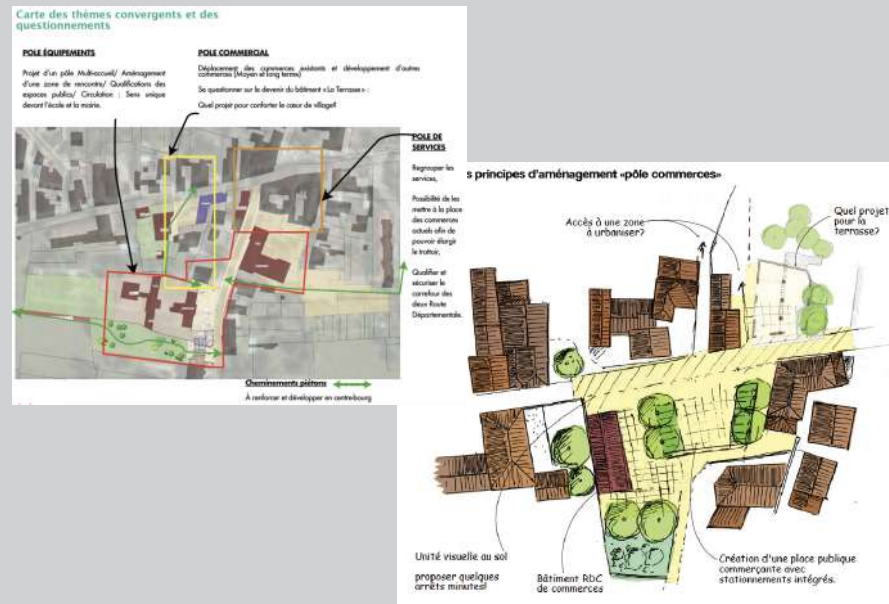
C'est dans ce contexte que le CAUE de l'Ain a proposé une réflexion «partagée» sur l'aménagement prospectif global et cohérent de la commune. Cela consiste en la mise en place d'ateliers guidés par la compréhension du fonctionnement global du centre-bourg, diagnostic ouvrant sur des préconisations stratégiques d'aménagement.

Déroulement de la démarche :

1/ **Diagnostic partagé** : établir un état des lieux par thématiques : circulations, espaces publics, patrimoine et usages. Ce diagnostic a permis de recenser les points forts et les points faibles, et d'analyser le fonctionnement de la commune. L'objectif est de définir des pistes d'actions.

2/ **Bâtiments communaux en réflexion** : aider les élus à définir un préprogramme pour un projet de pôle multi-accueil sur le site du groupe scolaire.

3/ **Pistes de projets** : définir des pistes de projet d'aménagements cohérents et hiérarchiser les priorités à court, moyen et long terme (20 ans...) s'appuyant sur une liste d'orientations présentées lors de l'atelier.



## SAINT GENIS POUILLY

### Charte des espaces extérieurs de l'opération « Park Jean Monnet »

Le Park Jean Monnet est une opération de 663 logements répartis sur 59 bâtiments, menée conjointement par la commune de St-Genis-Pouilly et le promoteur/architecte AARALP.

La commune de Saint-Genis-Pouilly a contacté le CAUE, suite à de nombreuses demandes de particuliers pour des modifications des bâtiments, et l'ajout de dispositifs de brises-vues, etc... Ces "désordres" ont poussé le syndicat de copropriété et la commune à essayer de réglementer l'intervention sur le bâtiment afin de maintenir une cohérence tout en répondant aux demandes des habitants.

C'est dans ce cadre que la commune a demandé au CAUE de produire un avis, qui prendra ici la forme d'une note d'enjeux, permettant d'identifier les mauvaises pratiques, d'en faire un état des lieux, pour proposer des principes et des intentions à faire traduire en charte ou en règlement de copropriété par le syndicat de copropriété ou le promoteur/architecte. Cette note est aussi l'occasion de proposer une évolution à venir de cet ensemble de bâtiments, ainsi que des références pour illustrer ce type de réflexion.



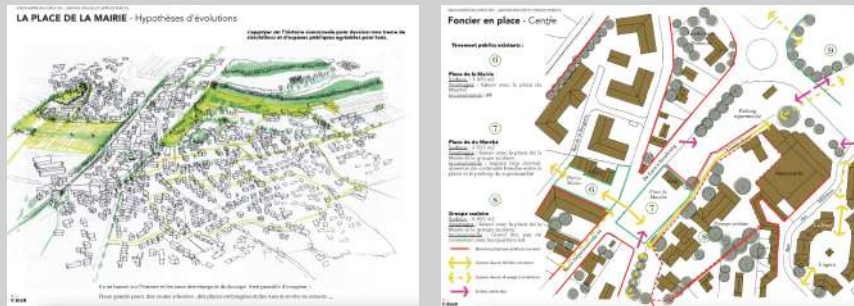
### SAINT ANDRE DE CORCY

#### Liaisons douces et espaces publics à l'heure de la transition écologique : Plan d'actions communal

Suite à la prise de fonctions du nouveau conseil municipal, les élus s'interrogent sur la création de cheminements doux sur la commune ainsi que sur le devenir de certains espaces publics. Ils sollicitent le CAUE de l'Ain pour imaginer un aménagement cohérent, qualitatif et fonctionnel des cheminements sur l'ensemble du territoire communal. La commune a candidaté, avec trois autres du plateau, au programme « Petites villes de demain » porté par l'état.

Les élus sont sensibles aux questions posées par la transition écologique nécessaire pour vivre agréablement à Saint-André-de-Corcy aujourd'hui et demain. Les lieux identifiés par la commune nécessitant une attention particulière pour l'étude sont :

- Les cheminements doux et les trames arborées pour lier les quartiers aux équipements et aux commerces.
- La poursuite du cheminement doux le long de la voie ferrée qui doit se prolonger jusqu'à la gare.
- Le « plateau sportif » pouvant devenir un véritable parc.
- Le quartier du sud de l'école visant à devenir un éco-quartier.
- La restructuration du groupe scolaire.



Le CAUE de l'Ain propose d'accompagner les élus pour atteindre les objectifs suivants :

- Définition d'une nouvelle trame de liaisons douces à l'échelle de la commune, réalisation d'un schéma des circulations reliant notamment les différents équipements, commerces aux quartiers habités et à la gare.
- Réflexions sur le devenir des espaces publics : le plateau sportif, abords de l'école et restructuration du groupe scolaire ou les abords de la gare.
- Proposition de références d'aménagements (route départementale, centre bourg, quartier pavillonnaire, abords de l'école, parc...).
- Organisation d'un mode de concertation des habitants et/ou des élus
- Participation à la réunion publique de restitution du travail aux habitants.

### THOISSEY

#### Repérage patrimonial en lien avec les élus communaux et l'UDAP : vers une charte patrimoniale et chromatique en 2022

Le bourg de Thoissey abrite de nombreuses richesses en matière de patrimoine architectural et paysager. Consciente de la nécessité de préserver ces éléments, la commune s'interroge aujourd'hui sur les actions à mener pour insuffler durablement la mise en valeur du village, au-delà de la convention d'accompagnement du CAUE pour assurer des missions de conseil aux particuliers. Dans ce contexte, elle sollicite le CAUE afin de connaître ses possibilités d'accompagnement en matière de qualité urbaine architecturale et paysagère.

Le travail d'accompagnement du CAUE se concentre sur plusieurs axes de réflexion:

#### • Aide au repérage des éléments patrimoniaux du bourg

Cette base permettrait d'identifier et cartographier le patrimoine bâti et paysager. Le repérage prendrait en compte les hypothèses de datation des immeubles, la hiérarchie des valeurs patrimoniales, l'identification des éléments de décor singuliers à préserver comme les devantures, portes, clôtures, modénatures, arbres remarquables...

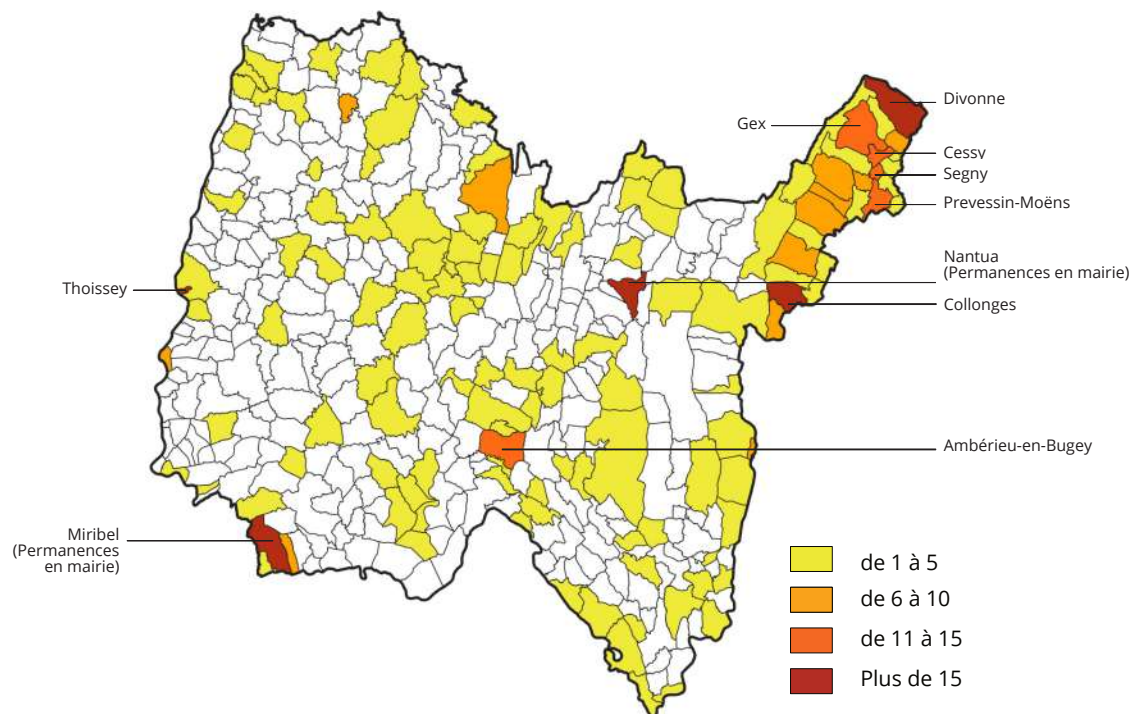
En parallèle, une **action de sensibilisation des habitants** aux richesses patrimoniales de leur commune pourrait être menée avec l'appui de l'office du Tourisme, l'association des amis du vieux Thoissey et l'Architecte des Bâtiments de France (pour exemple, réalisation d'un parcours de visite, d'une exposition du repérage des éléments patrimoniaux, travail avec les établissements scolaires...). Cette action de sensibilisation amènerait les habitants à comprendre et s'approprier davantage le patrimoine de leur village.

#### • Actualisation et médiation autour de la charte chromatique

En s'inspirant de la charte chromatique existante, une mise à jour du nuancier accompagnée d'un cahier de recommandations illustré, spécifique à l'architecture et au paysage de Thoissey, va être développée.



## Répartition des conseils aux particuliers sur le territoire



**494** conseils aux particuliers en 2021

**+ 152%** par rapport à 2020

**135** c'est le nombre de communes où le CAUE a donné des conseils en 2021

### Des conseils systématiques dans certaines communes

Pour les collectivités qui souhaitent des recommandations systématiques pour leurs administrés, dans certaines zones protégées ou selon des objectifs spécifiques, pour les opérations façades avec des nuanciers chromatiques, ou pour divers types de projets, avec quelquefois des cahiers de recommandations architecturales, le CAUE propose une convention spéciale et des permanences en communes.

### Le conseil dans le cadre de l'intercommunalité

Des intercommunalités adhérentes font également appel au service du CAUE pour des conseils pour des particuliers de leur territoire, au travers de permanences à l'échelle de leur territoire.

*Le CAUE «fournit aux personnes qui désirent les informations, les orientations et les conseils propres à assurer les qualités architecturales des constructions et leurs bonnes insertions dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'oeuvre».*

*(Article 7 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture)*

## Les conditions du conseil aux particuliers

### Pour qui ?

Pour les propriétaires qui souhaitent construire, agrandir ou réhabiliter leur habitation, les architectes-conseillers du CAUE de l'Ain apportent leur aide.

### Quand ?

Avant d'engager les formalités administratives, comme le dépôt d'un permis de construire ou la déclaration préalable de travaux, le candidat à la construction peut bénéficier gratuitement d'un conseil sur rendez-vous.

### Comment ?

#### - La prise de rendez-vous :

Pour favoriser la prise en charge des demandes et gérer l'échange des documents nécessaires au conseil, un système de demande en ligne a été mis en place en 2020. La demande se fait via le site internet du CAUE «[www.caue01.org](http://www.caue01.org)»

#### - Le conseil :

La rencontre se déroule sur le lieu du projet, ou de manière virtuelle, sous la forme d'un dialogue constructif où les différentes solutions sont recherchées avec la finalité d'une meilleure qualité de conception et une parfaite intégration au paysage. Les conseils sont dégagés de toute mission de maîtrise d'oeuvre.

Un compte-rendu, reprenant les orientations envisagées, est adressé à l'intéressé, à la mairie ou au service concerné.

### Pour quoi ?

Les conseils peuvent viser un projet de construction de maison individuelle ou de logement collectif, la rénovation d'une ancienne ferme, et bien d'autres projets comme la reconversion d'une grange ou d'un hangar, une extension, une véranda, un garage, une façade (menuiseries, volets, ouvertures, couleur, choix de tuiles),...

Les architectes-conseillers interviennent également pour des conseils qui concernent des hébergements de loisirs (gîte, HLL), des bâtiments agricoles, industriels et commerciaux.

Ils aident les personnes qui les sollicitent, à comprendre les articles d'un Plan Local d'Urbanisme, les articles d'un règlement de lotissement ou les prescriptions de l'architecte des bâtiments de France.

Ils ont également un rôle de relais vers les professionnels (maître d'oeuvre, artisan) et d'autres organismes partenaires.

## Réhabilitation d'un bâtiment agricole en logement

**01**  
**ca.u.e.**  
Conseil d'architectes d'urbanisme et d'aménagement de l'espace

38 rue Général De Gaulle  
59200 Bourghin-Bremer  
03 20 21 11 20  
contact@caue-ain.com  
www.caue01.org

**FICHE DE VISITE CONSEIL PARTICULIER**

24 rue Général De Gaulle  
59200 Bourghin-Bremer  
03 20 21 11 20  
contact@caue-ain.com  
www.caue01.org

---

COMMUNE : [REDACTED]

PROPRIÉTAIRE :  
Nom : [REDACTED]  
Adresse : [REDACTED]

ARCHITECTE CONSEILLER DU CAUE : [REDACTED]    28/06/2021

NATURE DU PROJET :  
**Réhabilitation en logement d'un bâtiment agricole**

VISITE SUR PLACE : OUI  NON

ÉTAT D'AVANCEMENT :  
 sur PC  
 sur DP  
 sur demande UDAP  
 sur demande ADS

PERSONNES PRÉSENTES ET QUALITÉ : [REDACTED]

---

*Conseil sur le traitement des façades en bois, en pierre et enduit à la chaux et sur les ouvertures*



Le bâtiment existant respecte un ensemble de caractéristiques des constructions traditionnelles, des volumes simples et épais, avec des ouvertures carrés ou plus hautes que larges, formant une façade équilibrée, mais sans que les ouvertures soient alignées entre elles. Elle présente en plus des points précédemment cités des murs coches, supportant un toit en débord par rapport aux niveaux de la grange, mais aussi une charpente en bois ainsi que des planchers bien conservés, et des murs en pierre de belle qualité. Ces qualités architecturales doivent être maintenues sinon valorisées dans le projet architectural.

Concernant le projet proposé et afin d'avoir une intervention respectueuse et mettant en avant la richesse patrimoniale de l'édifice, nous recommandons :

- de limiter le traitement en bardage bois (vertical) à la partie de la façade accueillant la porte de garage et la fenêtre à l'étage, profiter du bardage pour intégrer la porte de garage et la dissimuler, et de préférer de l'autre côté un traitement en pierres maçonnées pour la porte d'entrée (voir croquis).
- de réduire la grande baie au dessus du garage à trois vantaux, de dimension plus contenue.
- de retravailler le positionnement et la dimension des baies en façades sud, de façon à retrouver des dimensions et des emplacements faisant écho à ceux de la maison mitoyenne, en jouant éventuellement sur trois fenêtres de plus petites dimensions réparties sur la façade.
- de supprimer les ouvertures de toitures donnant sur le niveau le plus haut directement sous la poutre faîtière.
- de limiter l'usage des ouvertures de toitures, si elles sont vraiment indispensables, à une par pièce, d'une dimension plus haute que large, et en leur donnant des dimensions différentes en fonction de la surface de la pièce qu'elles éclairent (fenêtre type Cast).
- de piquer l'enduit ciment (principalement façade Nord-Ouest) et de le remplacer par un enduit à la chaux aérienne avec une finition grattée traditionnelle, pour rendre les murs en pierre plus pérennes. Une finition lissée peut être utilisée pour marquer les encadrements de portes et fenêtres.
- de définir et d'intégrer les espaces extérieurs, et les abords à la réflexion du projet.



Ces recommandations sont données sous réserve d'application de la réglementation en vigueur.

**COPIES TRANSMISES A :**  
Maire de [REDACTED]  
Mail de [REDACTED]

Avertissement : Le CAUE<sup>®</sup> fournit aux personnes qui obtiennent ces informations, les orientations et les conseils proposés à titre indicatif. Le CAUE<sup>®</sup> ne saurait être tenu responsable de la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'ouvrage. Les conseils donnés par les architectes conseillers du CAUE ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes et non au CAUE<sup>®</sup>.

## Construction d'une véranda et d'un auvent d'entrée

**01**  
**ca.u.e.**  
Conseil d'architectes d'urbanisme et d'aménagement de l'espace

38 rue Général De Gaulle  
59200 Bourghin-Bremer  
03 20 21 11 20  
contact@caue-ain.com  
www.caue01.org

**FICHE DE RECOMMANDATION CONSEIL AU PARTICULIER**

24 rue Général De Gaulle  
59200 Bourghin-Bremer  
03 20 21 11 20  
contact@caue-ain.com  
www.caue01.org

---

COMMUNE : [REDACTED]

PROPRIÉTAIRE :  
Nom : [REDACTED]  
Adresse : [REDACTED]

ARCHITECTE CONSEILLER DU CAUE : [REDACTED]    30/06/2021

NATURE DU PROJET :  
**Construction d'une véranda et d'un auvent d'entrée**

VISITE SUR PLACE : OUI  NON

ÉTAT D'AVANCEMENT :  
 sur PC  
 sur DP  
 sur demande UDAP  
 sur demande ADS

PERSONNES PRÉSENTES ET QUALITÉ : [REDACTED]

---

*Avis sur l'extension d'une ferme gessienne, par une véranda en structure bois et création d'un auvent d'entrée.*



Le projet consiste en l'extension d'une ferme Gessienne, par une véranda en structure bois et la création d'un auvent d'entrée. Ces toitures projetées comportent des verrières de grande dimension.

Le bâtiment est situé dans un secteur urbain de type traditionnel. Il présente les volumétries de l'architecture traditionnelle gessienne (grand volume simple, avec une forte profondeur). Il est orienté vers une cour, dont l'un des côtés est bordé d'une grange de belle qualité arborant une porte cochère et des éléments de charpente assez préservés.

Le bâtiment d'habitation a déjà connu plusieurs évolutions contemporaines qui sont venues rompre avec l'expression traditionnelle du bâtiment (ouvertures plus larges que hautes, fenêtres de toiture, alignement des ouvertures, clôture PVC blanc, volet roulant apparents, ...). Traditionnellement les pignons étaient peu, voir pas percés, il est donc important de limiter les interventions sur ces façades.

Dans l'idéal, il serait préférable, de ne pas réaliser de véranda.

Dans un second temps, il pourrait être envisagé de réaliser un espace vitré et abrité, qui composerait avec le rythme de la façade. Une hypothèse pourrait être de développer, uniquement sur la section du pignon qui avance, une expression architecturale qui vienne rompre avec la forme traditionnelle, tout en apportant des matériaux qui se marient avec l'existant. Ainsi il pourrait être envisagé de réaliser un petit volume recouvert d'une toiture plate, dont la structure serait en bois, voir en métal de teinte sombre.

Il est cependant intéressant de profiter de ce projet pour réfléchir plus globalement à la cour et aux abords.

Ces recommandations sont données sous réserve d'application de la réglementation en vigueur.

**COPIES TRANSMISES A :**  
Maire de [REDACTED]  
Mail de [REDACTED]

Avertissement : Le CAUE<sup>®</sup> fournit aux personnes qui obtiennent ces informations, les orientations et les conseils proposés à titre indicatif. Le CAUE<sup>®</sup> ne saurait être tenu responsable de la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'ouvrage. Les conseils donnés par les architectes conseillers du CAUE ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes et non au CAUE<sup>®</sup>.

## Réhabilitation d'une grange avec création d'une terrasse

**caue** 31 rue Général Odoulant 01000 Bourg-en-Bresse 04 78 21 31 31 [www.caue.org](http://www.caue.org)

**FICHE DE RECOMMANDATIONS CONSEIL AUX PARTICULIERS**

COMMUNE : [ ] ARCHITECTE CONSEILLER DU CAUE : [ ] DATE : 16/09/21 VISITE SUR PLACE : OUI  NON

PROPRIÉTAIRE : [ ] NATURE DU PROJET : Réhabilitation d'une ancienne grange en habitation avec création d'une terrasse abritée. ÉTAT D'AVANCEMENT : en amont, sur PC, sur DP, sur demande UDAP, sur demande ADS. PERSONNE(S) PRÉSENTE(S) ET QUALITÉ : [ ]

Nom : [ ] Adresse : [ ]



Aide à la réorganisation des espaces intérieurs, insertion terrasse et création d'un garage.

Conseils sur les menuiseries (format et teinte), sur le portail et sur les matériaux



Il s'agit d'un avant-projet de réhabilitation d'une ancienne grange, de volumétrie rez-de-chaussée+1 étage, en habitation devant réceptionner au moins deux personnes, dont une à mobilité réduite. Une terrasse débouchant sur un jardin doit pouvoir être créée.

La configuration est telle que la limite nord-ouest de la bâtisse correspond à la limite séparative avec une propriété voisine. Une servitude y a été définie, permettant d'offrir un accès à ladite grange à ses propriétaires. Cette servitude correspond, dans les faits, à une venelle.

- La grange actuelle étant définie par deux travées, il conviendrait de :
- regrouper les chambres dans la même travée, l'une en rez-de-chaussée, l'autre à l'étage
  - regrouper la salle d'accueil et le salon dans la même travée afin de faciliter la distribution de toutes les pièces ; un escalier débouchant sur le salon et une grande baie, ainsi qu'une mise en valeur de la charpente sous toute hauteur favorisera le cachet rural de cette bâtisse
  - créer une terrasse couverte côté jardin sud-est, de sorte de minimiser tout vis-à-vis avec les voisins ; la charpente visible sera en bois, les tuiles identiques à celles de la couverture déjà existante côté nord (l'implantation de cellules photovoltaïques pourrait être envisageable, car non visibles à partir des emprises publiques)
  - créer un garage dans la poursuite de la grange, définissant une façade dont la hauteur correspondra au 2/3 de la hauteur de la façade de la grange, avec une couverture en tuiles canal rouge vieilli (ce sont les tuiles inclinées protégeant le haut du mur)
  - faire valoir les pierres si elles sont bien appareillées en pratiquant un jointoiement en mortier de chaux avec 1cm de retrait maximum par rapport à la surface des pierres ; faire valoir les pierres (taillées) d'encadrement et recréer un encadrement si nécessaire selon les mêmes proportions et teintes, en restant simplement droit (ne pas vouloir faire du faux-vieux)
  - choisir des menuiseries à faibles sections (pas de PVC) ; des menuiseries en bois teinte « chêne moyen » à « foncé » seraient adéquates
  - préservé le portail extérieur de l'ancienne étable et s'inspirer de ce principe pour l'accès au garage

La préservation et la mise en valeur du cachet rural de cette bâtisse est un enjeu important ; cela conditionne l'évolution même de l'utilisation des lieux en gîte ou chambres d'hôtes, par exemple. A cet égard, le traitement de la servitude en sillon est particulièrement approprié à l'ambiance souhaitée. Il est à espérer que les propriétaires voisins ne décident pas de goudronner ou bétonner cet accès.

Les propriétaires sont invités à se tourner vers l'ADIL ou les services de leur mairie afin de mieux connaître leurs droits en ce qui concerne la servitude d'accès. L'appel d'un architecte pour concevoir le projet est nécessaire, avec l'intervention d'un bureau d'étude spécialisée dans l'étude des sols en préalable.

Ces recommandations ne sauraient se prévaloir de la réglementation en vigueur.

Ces recommandations sont données sous réserve d'application de la réglementation en vigueur.

COPIES TRANSMISES A : Maire de [ ] Maire-adj. [ ] Membre de [ ]

Avertissement : Le CAUE " fournit aux personnes qui demandent connaître les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'ouvrage, article 2 du décret du 3 janvier 1977. " Les conseils donnés par les architectes-conseillers du CAUE ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le dossier de décision appartient aux autorités compétentes et non au CAUE.

## Modification d'une devanture commerciale

**caue** 31 rue Général Odoulant 01000 Bourg-en-Bresse 04 78 21 31 31 [www.caue.org](http://www.caue.org)

**FICHE DE RECOMMANDATIONS CONSEIL AUX PARTICULIERS**

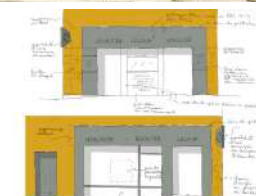
COMMUNE : [ ] ARCHITECTE CONSEILLER DU CAUE : [ ] DATE : 9.11.2021 ECHANGE AMONT : OUI  NON

DEMANDEUR : [ ] NATURE DU PROJET : Modification de devanture commerciale. ÉTAT D'AVANCEMENT : en amont, sur PC, sur DP, sur demande UDAP, sur demande ADS. PERSONNES PRÉSENTES : [ ]

Nom : [ ] Adresse : [ ]



Conseil du porteur de projet pour améliorer et harmoniser une devanture commerciale située au carrefour d'axes anciens et patrimoniaux.



Demande et contexte :

Le propriétaire de la bijouterie souhaite améliorer et harmoniser sa devanture commerciale.

La devanture s'étend sur le rez-de-chaussée de deux façades, le 1 Place [ ] et les immeubles en retour au 2 et 4 Rue [ ]

Ce commerce bénéficie d'une situation stratégique, au carrefour des axes les plus anciens et patrimoniaux de la commune et en abord immédiat du périmètre des abords de [ ]

Plusieurs échanges constructifs ont eu lieu avec l'installateur et le CAUE.

Remarques et recommandations :

La modernisation de l'enseigne, la limitation à deux couleurs et le retrait d'éléments rapportés -panneaux en Plexiglas ou structures - sont appréciés et donne une meilleure lisibilité.

Les dimensions et les teintes, blanc-cassées des lettrages de l'enseigne sont adaptées au contexte ancien.

L'éclairage est subtilement réservé au sobre logo présent sur la façade principale.

Attention à la teinte de fond de la nouvelle devanture. Gamme à sélectionner dans le nuancier communal.

Un gris moins saturé et plus chaud serait préférable. A titre d'exemple, les RAL 7022 gris terre d'ombre ou RAL 7039 gris quartz peuvent être intéressants.

Remarques secondaires :

Pour une meilleure intégration, la mise en peinture de la grille-rideau actuellement en acier galvanisé pourrait être intéressante (même teinte que les menuiseries ou même teinte de la nouvelle devanture ou fresque à définir).

Pour la façade en retour, au 2 Rue [ ], l'ouverture d'une vitrine d'atelier, la création d'un trompe l'oeil vitrine en lien avec l'activité ou à minima la mise en peinture dans le même ton ocre du fond de la façade de l'immeuble valoriserait encore l'ensemble.

COPIES TRANSMISES A : Maire de [ ] Demandeur [ ]

Avertissement : Le CAUE " fournit aux personnes qui demandent connaître les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'ouvrage, article 2 du décret du 3 janvier 1977. " Les conseils donnés par les architectes-conseillers du CAUE ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le dossier de décision appartient aux autorités compétentes et non au CAUE.



# SE FORMER AVEC LE CAUE DE L'AIN

*« Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités.. ». (Article 7 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'Architecture).*

## LA CERTIFICATION « QUALIOPi »

Durant l'année 2021, les deux référentes formation du CAUE se sont attelées à préparer la certification Qualiopi qui permettra de faire perdurer le remboursement des formations que nous organisons. Cette certification a pour objectif de garantir la qualité des offres de formation en France.

### Qu'est-ce que Qualiopi ?

A partir de janvier 2022, les organismes de formations ont l'obligation de certification lorsqu'ils sollicitent des fonds publics et ou des fonds mutualisés/paritaires (loi du 5/09/2018).

Cette certification apporte la preuve qu'ils dispensent des prestations de qualité. Elle se réalise selon le Référentiel National Qualité (RNQ) QUALIOPi qui comporte **7 critères répartis en 32 indicateurs**.

Les 7 critères portent sur :

- Informer les publics // Offre de formation ;
- Concevoir la prestation // organisation des formations ;
- Mettre en œuvre l'action de formation // gestion des stagiaires ;
- Mobiliser les moyens nécessaires // moyens pédagogiques ;
- Maîtriser les compétences des personnels // gestion des formateurs ;
- Effectuer une veille de son environnement ;
- Se faire évaluer pour s'améliorer.

Le CAUE de l'Ain est concerné par 23 indicateurs.

La certification Référentiel National Qualité (RNQ) QUALIOPi s'étend sur un cycle de 3 années composé d'un audit initial et d'un audit de surveillance à mi-parcours. Pour l'audit, le CAUE doit fournir des preuves de conformité au Référentiel National Qualité.

## « TRAVAILLER EN RESEAU AVEC S-PASS Territoires » Formation interne au CAUE, organisée sur 3 demi-journées 29 juin, 1<sup>er</sup> et 6 juillet 2021

En 2021, le CAUE de l'Ain a organisé une formation interne pour quatre membres de l'équipe, dernièrement arrivés.

Les objectifs de la formation étaient de :

- comprendre la philosophie, les valeurs et le fonctionnement de la plateforme,
- prendre en main concrètement la plateforme, de la production de contenus à l'animation,
- asseoir une culture commune du travail en réseau pour impliquer les partenaires et publics du cadre de vie,
- mesurer sa responsabilité éditoriale.

A noter que 75% des participants ont répondu au questionnaire, et 100% des apprenants ont estimé que la formation avait assez, voire beaucoup, contribué à leur connaissance sur S-PASS Territoires.



La certification qualité a été délivrée  
au titre de la catégorie d'actions suivantes :  
**Actions de formation**



# FORMER LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

**Le CAUE « contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. »**

*(Article 7 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture)*

## « S'APPROPRIER L'ATLAS DES PAYSAGES DE L'AIN »

Formation en distanciel organisée pour les agents de la DDT de l'Ain  
Jeudi 6 Mai 2021

A la demande de la DDT de l'Ain, le CAUE a mis en place une formation sur-mesure pour 15 agents. L'objectif était de leur **faire connaître l'Atlas des paysages de l'Ain** mis à jour par le CAUE et de leur **donner les outils pour l'utiliser dans les projets de territoire**.

Après un cours sur les notions de paysage et les différentes échelles d'analyse, les participants ont été mis en situation au travers d'exercices pratiques. Ils ont pu alors, s'approprier le site internet de l'atlas pour en faire un véritable outil de travail.

A noter qu'à la suite de cette formation, sur les 87% de réponses au questionnaire, plus de 92% des apprenants ont estimé que la formation avait assez, voire beaucoup, contribué à leur connaissance sur l'atlas des paysages.



## « RECONVERSION ET RÉEMPLOI DU PATRIMOINE BÂTI »

Formation en présentiel (prévue initialement en 2020 et reportée en raison des conditions sanitaires)  
10, 11 et 18 Juin 2021

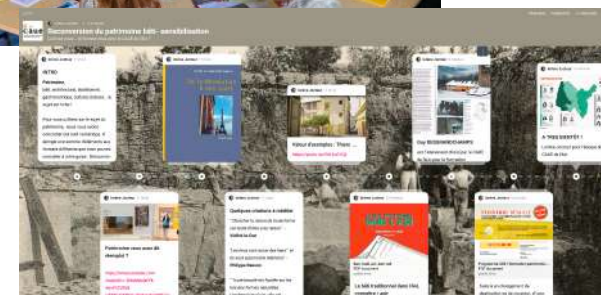
Cette formation de 3 jours en présentiel, construite par le CAUE, avait pour objectif de permettre de **déceler la valeur patrimoniale** et le **potentiel d'un lieu** afin d'accompagner sa transformation. Elle est destinée plus particulièrement aux élus, techniciens, maîtres d'oeuvres, ou instructeurs de permis de construire. Les deux premiers jours, consacrés à la partie plus théorique, se sont déroulés à l'Abbaye d'Ambronay. Guy DESGRANDCHAMPS, architecte du patrimoine, praticien installé en Haute-Savoie a guidé les participants, au travers de son expérience, pour leur apprendre à « déceler la valeur patrimoniale d'un lieu ».

La dernière partie de la formation a eu lieu le 18 Juin. Les participants ont mis en pratique leurs connaissances avec des exercices de terrain à Ambronay, accompagné par Emilie SCIARDET, Architecte des bâtiments de France.

12 personnes ont participé à cette formation.

A noter qu'à la suite de cette formation, sur les 50% de réponses au questionnaire, 100% des apprenants ont estimé que la formation avait assez, voire beaucoup, contribué à leur connaissance sur la reconversion et le réemploi du patrimoine bâti.

En amont de la formation, des outils « padlet » ont été mis en place pour permettre aux participants d'enrichir et tester leurs connaissances sur la thématique.



# SENSIBILISER LES ELUS ET LES PROFESSIONNELS

## ATELIER « LA BRESSE EN TRANSITION » avec la DDT de l'Ain

- **Lecture de paysage lors d'ateliers itinérants - 1<sup>er</sup> octobre 2021**  
**« Quels pourraient être les paysages de demain ? »**

Dans le contexte du changement climatique toujours plus présent, les paysages évoluent irrémédiablement. Ils subissent en effet les conséquences de ses dérèglements tout comme ils sont le reflet de l'évolution nécessaire de nos modes de vie.

La DDT de l'Ain a organisé un **atelier itinérant sur une journée**, pour partager entre acteurs du territoire de la Bresse, les enjeux paysagers liés à ces évolutions. Les paysages urbains, agricoles ou encore forestiers ont fait l'objet d'une analyse. Le CAUE de l'Ain a proposé une lecture de paysage depuis le belvédère de la Roche de Cuiron et a accompagné l'ensemble du parcours en apportant son expertise de terrain.



## WEBINAIRE « OBSERVATOIRE DES ARBRES DE L'AIN »

- **Matinée de présentation et de lancement de l'Observatoire - 15 Octobre 2021**  
 Pour aider à faire connaître l'Observatoire des arbres, sa genèse, ses ambitions et ses fonctionnalités, le CAUE a invité les CAUE de la Manche et de la Réunion, précurseurs dans cette démarche, à apporter leur témoignage.

Près de 60 personnes ont participé à ce webinaire, riche moment de présentation et d'échanges. Elles ont été invitées à s'engager dans la structuration des comités de référents et d'experts qui participeront à nourrir l'inventaire des arbres du département de l'Ain. Nombreuses d'entre elles ont fait part de leur intérêt pour rejoindre la démarche.

L'ensemble des présentations et des replays vidéos est disponible à partir d'un livret numérique : <https://carnets.s-pass.org/web/app.php/public/#visualisateur/3833>



## WEBINAIRE « MON PROJET DE A à Z »

- **Matinée de sensibilisation à la démarche de projet - 16 Décembre 2021**

*Parce qu'il n'est pas toujours simple de savoir par où commencer, comment faire, quelles sont les ressources à disposition ... Parce que les opérations d'architecture, d'urbanisme et de paysage sont assurées par une pluralité d'acteurs publics et privés ...*

Cette matinée de sensibilisation à destination des élus, techniciens de collectivités et professionnels avait pour objectif d'illustrer la complexité du montage d'un projet et de savoir identifier les acteurs locaux pour être bien accompagné. Des concepteurs, des élus et des partenaires ont ainsi présenté leurs retours d'expériences sur des projets diversifiés (aménagement, équipements publics, projets stratégiques) sur un panel de communes de différentes tailles. Des présentations croisées ont permis d'aborder les appuis techniques des différents partenaires, pour aboutir à un projet de qualité.

L'ensemble des présentations et des replays vidéos est disponible à partir d'un livret numérique : <https://carnets.s-pass.org/web/app.php/public/#visualisateur/3890>



## • « La construction du Centre Culturel Aragon à Oyonnax » Conférence de Dominique AMOUROUX, historien

En dernière partie de l'Assemblée Générale au centre Culturel Aragon d'Oyonnax, le CAUE a proposé une conférence de Dominique AMOUROUX, historien de l'architecture, sur ce bâtiment sélectionné par l'Union Régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de l'Observatoire «archi 20-21».

Pour voir la fiche Centre Culturel Aragon sur l'observatoire [www.archi20-21.fr](http://www.archi20-21.fr)



## • Exposition « Archi 20-21 : Intervenir sur l'architecture du XXè »

Cette exposition réalisée dans le cadre de l'UR CAUE a été présentée au Centre Culturel Aragon d'Oyonnax à l'occasion de l'assemblée générale du CAUE



## • Visite de bâtiments de l'Architecture XXè à Oyonnax

A la suite de l'Assemblée Générale, le CAUE a organisé deux circuits de visites commentées de bâtiments emblématiques de l'Architecture Xxè à Oyonnax. Les participants ont pu découvrir :

- le **Centre Culturel Aragon** avec Dominique AMOUROUX, historien de l'architecture du XXème siècle  
Architectes : Pierre RIVET (GERAU), Michel PONCET (AUP) et Georges BACONNIER-BERJOT, 1983.
- l'**Eglise Notre Dame de la Plaine** avec Baptiste MEYRONNEINC, directeur du CAUE,  
Architecte : Pierre PINSARD et Hugo VOLLMAR, 1970
- le **Foyer Adapei du Sous-bois** sous la conduite de l'architecte Jean-Vincent BERLOTTIER, auteur du projet d'origine, livré en 1978.
- l'**Usine de la Grande Vapeur** avec Virginie KOLLMANN-CAILLET, Conservatrice et directrice du Musée du Peigne et de la Plasturgie d'Oyonnax,  
Architecte : Auguste CHANARD, 1905.



# INFORMER - SENSIBILISER LE PUBLIC SCOLAIRE ET LE JEUNE PUBLIC

## ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE DE BRESSOLLES 2ème atelier pédagogique - Jeudi 25 Mars 2021

Dans le cadre d'une réflexion avec les élèves sur l'aménagement de leur cour d'école, en partenariat avec la commune, le CAUE avait animé un premier atelier en septembre 2020 au cours duquel les enfants avaient confectionné des briques en terre crue. Pour ce second atelier, les élèves, encadrés par les architectes du CAUE, ont construit un muret en terre cuite et un avec des briques en terre crue confectionnées par leur soin. De la préparation du mélange jusqu'à la construction du muret, les petits apprentis se sont ainsi initiés au mode de construction en pisé, très présent dans le département de l'Ain.

4 classes allant de la grande section de maternelle au CE2 ont participé à ces ateliers.

Pour voir en vidéo les ateliers de fabrication des briques et des murs :  
<https://youtu.be/9bVygwyG3uQ>

## ÉCOLE DE FARGES

### Prêt d'une partie de l'exposition sur l'Atlas des Paysages - du 2 au 16 Juin 2021

Pour nourrir et étoffer un travail en classe sur la faune du Jura et aborder l'environnement des animaux et des hommes, les élèves de CM1 et CM2 de l'école de Farges se sont appropriés et appuyés sur l'exposition de l'Atlas des Paysages de l'Ain et sur les carnets de pays des « Crêts et Piémonts du Jura ». Ils ont pu ainsi observer la construction des cartes présentées et les croquis réalisés au sein de l'atlas. Leur travail donnera lieu à l'élaboration d'une fresque murale.

## OBSERVATOIRE DES ARBRES

En 2020, le CAUE avait mis en place un outil de recensement participatif des arbres de toute nature du département de l'Ain «l'Observatoire des Arbres de l'Ain»  
Pour faire connaître cette plateforme collaborative en ligne, ouverte à tous, le CAUE a mené plusieurs actions en 2021 :

### • Participation à la fête de la Nature à Pont de Vaux - Samedi 22 Mai 2021

Dans le cadre de la fête de la Nature organisée par la Maison de l'Eau et de la Nature à Pont-de-Vaux, le CAUE a lancé une première expérimentation de l'Observatoire des arbres de l'Ain, avec la reconnaissance grandeur nature des arbres de Pont de Vaux, grâce à la nouvelle application de " l'Observatoire des Arbres de l'Ain ".

### • Animation pour la fête de la Science à Pont de Vaux- Samedi 9 Octobre 2021

Le CAUE de l'Ain a animé un stand à Pont de Vaux le samedi 9 octobre pour la fête de la science et a proposé une petite balade arboricole autour de la maison de l'eau et de la nature pour présenter quelques essences d'arbres. Agathe Mériaux, paysagiste-conseillère au CAUE, a conclu la promenade en incitant les visiteurs à saisir des arbres dans l'observatoire des arbres de l'Ain.  
Un herbier a également été distribué afin que les participants récoltent et conservent des feuilles d'arbres.



Observatoire  
des  
arbres  
de l'Ain



# INFORMER - SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

## JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

### Visites de maisons d'architectes dans l'Ain - les 15 et 16 octobre 2021

Dans le cadre des Journées Nationales de l'architecture, le CAUE, en partenariat avec l'Association des Architectes de l'Ain et le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes a organisé 3 parcours de visites de maisons privées réalisées par des architectes, sur les secteurs de Bourg-en-Bresse, Miribel et Belley.

Au total près d'une cinquantaine personnes ont participé à ces 9 visites, et ont pu découvrir le travail concret des architectes, la complexité des projets d'extension, de réhabilitation ou de construction neuve, mais aussi tout l'intérêt et la richesse de ce métier.

Voir le livret numérique retour en images sur les visites : <https://carnets.s-pass.org/web/app.php/public/#visualisateur/3809>



## JOURNÉES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

### Visite guidée de l'église Notre Dame de la Plaine à Oyonnax - Samedi 18 septembre 2021

Pour les Journées Européennes du Patrimoine 2021, le CAUE de l'Ain s'est associé aux bénévoles de "Service et Amitié Notre-Dame de la Plaine" pour proposer une visite de l'église le samedi 18 septembre.

Plus d'une quinzaine de participants ont pu découvrir sous un autre angle un bâtiment de l'architecture XX<sup>e</sup> qu'ils connaissaient pour certains, mais ont appris à décrire les intentions de l'architecte Pierre Pinsard, avec les explications de Baptiste Meyronneinc, directeur du CAUE.

La visite commentée de l'exposition "ARCHITECTURES SACREES DE PIERRE PINSARD" installée pour l'occasion dans la tribune de l'église, a permis aux personnes présentes de découvrir d'autres églises réalisées par Pierre PINSARD dans l'Ain (à Bourg-en-Bresse, Ségny et Ars-sur-Formans) mais également ses autres réalisations religieuses en France ( Lourdes, Lille, Antony et Nantes).

### Présentation de l'exposition « L'arbre dans le Bourg » au Château de Fleyriat à Viriat - les 18 et 19 septembre 2021

Cette exposition produite par le CAUE a été montrée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, pour sensibiliser le public présent.



## JOURNÉE DU CLIMAT ET DE L'ENVIRONNEMENT A CIVRIEUX -

### Samedi 9 Octobre 2021 - Participation du CAUE

Le CAUE a participé à une journée de sensibilisation du grand public organisée par la commune de Civrieux, aux côtés de l'ALEC Ain également, en apportant des conseils «sur mesure» sur la rénovation et la performance énergétique des bâtiments.

Une exposition sur les techniques de construction et d'entretien des bâtiments en pisé, matériau encore bien présent dans les anciennes fermes ou maisons de village, a aussi été présentée.



# INFORMER - SENSIBILISER AVEC LES RESSOURCES DU CAUE

## LE CENTRE DE RESSOURCES DU CAUE DE L'AIN

Spécialisé dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, le centre de ressources créé dès 1980, est ouvert, gratuitement, à tous publics (professionnels, enseignants, étudiants, collectivités locales, particuliers, etc.). Il dispose d'un espace de consultation/travail. Les ouvrages et revues sont consultables uniquement sur place. Il a aussi un usage interne.

## LE PORTAIL RESSOURCES CENTRE-EST

Le CAUE de l'Ain s'est associé en 2016 aux centres de ressources des CAUE de Bourgogne - Franche-Comté pour proposer à tous les publics un espace d'information mutualisé accessible sur internet. Vous pouvez aussi consulter des livres, articles de presse, brochures, bulletins,... Plus de 4000 documents sont directement téléchargeables à partir du site intitulé «Ressources CAUE Centre-Est».

Depuis 2020, un bulletin «Ressources CAUE» est proposé chaque mois, par les documentalistes, proposant des suggestions de lecture sur des thèmes relatifs au cadre de vie. Vous pouvez en être destinataire sur simple demande à [ressourcescaue@gmail.com](mailto:ressourcescaue@gmail.com).

Portail «ressources» consultable à l'adresse : [www.ressources-caue.fr](http://www.ressources-caue.fr)

## L'OBSERVATOIRE DES CAUE

L'Observatoire CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage est une base de données régulièrement actualisée, pour faire connaître la production architecturale, urbaine et paysagère, à l'échelle départementale et nationale, et mettre en valeur la démarche des acteurs du projet sur une sélection d'opérations. Chaque CAUE l'alimente avec des fiches sur des équipements et aménagements urbains et paysagers sélectionnés pour leur qualité.

Consultable à l'adresse : [www.caue-observatoire.fr](http://www.caue-observatoire.fr)

En 2021, le CAUE de l'Ain a mené le recensement des nouvelles opérations amenées à rejoindre l'observatoire en 2022.

## LES EXPOSITIONS

Le CAUE prête gratuitement des expositions dont il est auteur ou co-auteur, sur les thèmes de l'architecture, l'urbanisme et le paysage, l'environnement et le cadre de vie en particulier. En 2021, malgré des annulations d'événements, des expositions ont pu néanmoins être présentées, notamment celle intitulée «Pierre Pinsard - Architectures Profanes et sacrées» au Couvent des Dominicains à Lille, après une interruption liée aux contraintes sanitaires.

## ET ENCORE...

**Les archives du CAUE** / Depuis sa création en 1979, le CAUE réalise de très nombreuses études qui constituent une accumulation d'informations sur le territoire départemental. Les documents sont classés et archivés. Depuis la mise en place du portail « Ressources CAUE Centre-est », le CAUE indexe les anciennes études réalisées. Ces documents ne sont pas en accès libre mais constituent une mémoire pour les communes.

**Panorama de presse** / Une revue de presse quotidienne est effectuée, portant sur les actions du cadre de vie dans toutes les communes de l'Ain, et intercommunalités, à partir des articles du Progrès et de la Voix de l'Ain.

Depuis mai 2020, le CAUE propose un «Scoop.it!». Ainsi, le CAUE de l'Ain veille l'information sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, le paysage et le patrimoine.

Le Scoop.it du CAUE de l'Ain consultable à l'adresse : [www.scoop.it/topic/caue-2](http://www.scoop.it/topic/caue-2)

Les articles de la presse mensuelle sont indexés dans le portail « Ressources Caue Centre-Est».



Le F.A.Q. (Faire Aux Questions) du CAUE de



PIERRE PINSARD - ARCHITECTURES SACRÉES DANS L'AIN



# COMMUNIQUER

## LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LE SITE INTERNET

### Site internet

Il est réalisé grâce à la plateforme collaborative S-PASS. Il propose des actualités, des outils ou supports ou encore l'activité du CAUE, avec par exemple la description de chacune de nos missions dans les communes qui font appel à nos services, nos actions de sensibilisation, de formations...

[www.caue01.org](http://www.caue01.org)

### Réseaux sociaux

Le CAUE de l'Ain possède une page facebook qui permet d'informer sur l'activité du CAUE.

### Youtube

Le CAUE dispose du chaîne Youtube sur laquelle sont déposées nos vidéos.

## NEWSLETTER «écho du c.a.u.e 01»

Pour remplacer le journal papier «écho du c.a.u.e 01» une newsletter mensuelle a vu le jour en 2021 pour faire part de l'actualité du CAUE, partager les retours d'évènements, faire découvrir une publication, une fiche de l'Observatoire des CAUE présentant une production architecturale, patrimoniale ou paysagère de notre département ou le dossier thématique du mois du centre de ressources.

Toutes les newsletters sont disponibles sur notre site internet (rubrique CAUE). En 2021, 6 newsletters ont été éditées.

## SUPPORTS DE COMMUNICATION

Suite à la nouvelle charte graphique mise en place en 2021 pour permettre une meilleure identification de notre CAUE, les supports de communication ont dû être adaptés. De nouveaux kakémonos ont été créés, une plaquette de présentation de nos missions, un trombinoscope régulièrement mis à jour,...

## PUBLICATIONS NUMÉRIQUES

Grâce à la plateforme S-PASS Territoires, le CAUE peut éditer des publications numériques qui sont ensuite valorisées sur le site internet. Depuis quelques années, le rapport d'activité est présenté sous cette forme.

Retrouver toutes les publications du CAUE 01 sur un [www.caue01.org](http://www.caue01.org).



### Le site internet en 2021

**12649** personnes ont visité le site internet

**37196** pages vues

### Facebook en 2021

**349** abonnés à notre page facebook

**58** publications





# TRAVAILLER EN RESEAU AVEC S-PASS TERRITOIRES

## S-PASS TERRITOIRES, LA PLATEFORME COLLABORATIVE ET PARTICIPATIVE

Créée en 2011 à l'initiative du CAUE du Nord, cette plateforme permet à chacun d'observer et de comprendre les territoires. Elle offre aux acteurs du cadre de vie des outils pour collaborer autour de projets.  
12 CAUE l'utilisent dont le CAUE de l'Ain qui adhère depuis 2015.

### Une plateforme ouverte aux acteurs du cadre de vie

La plateforme est ouverte à l'ensemble des acteurs du cadre de vie : les communes, les intercommunalités (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines), les CAUE, les associations (cercles historiques, comités de quartiers, associations locales), les partenaires d'ingénierie publique (parcs naturels régionaux, parcs nationaux, agences d'urbanisme, SIVU, SIVOM, syndicats mixtes, EPCI,...).

Elle prend la forme d'une suite d'outils numériques : un observatoire, des publications numériques, une médiathèque, des portails web, l'outil cartographique. Les données produites peuvent être mutualisées et partagées à un public, qu'il soit large ou restreint.

### Le Club des Spassionnauts

Un groupe de travail réunissant les CAUE adhérents à la plateforme S-PASS Territoires, se réunit deux fois par an. En 2021, en raison du contexte sanitaire, les rencontres ont eu lieu en visioconférence. Elles permettent d'échanger sur les pratiques, les contenus et améliorer de façon continue la plateforme.

Le CAUE de l'Ain participe à plusieurs groupes de travail :

- Affiner la base mission / Conseil aux particuliers
- Recherche et valorisation
- Observatoire des arbres
- Démarches pédagogiques.

Le CODOR (Comité d'Orientation et de Gestion) réunit les directeurs et vise à faciliter le déploiement de la plateforme auprès des CAUE, partenaires et des publics.

### Les formations

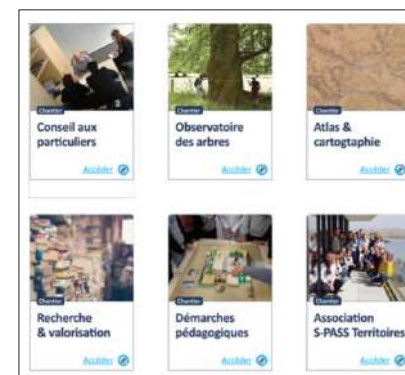
Le CAUE de l'Ain organise les formations dédiées à cet outil, en collaboration avec le CAUE du Nord. En 2021, seule une formation interne pour les 4 derniers arrivants de l'équipe a eu lieu.

### Le CAUE de l'Ain et S-PASS Territoires

Grâce à la plateforme S-PASS Territoires, le CAUE a créé plusieurs portails comme l'Atlas des paysages, la formation, les AINterpros du bâtiment durable, ...sans oublier son site internet.



Des chantiers S-pass en cours >



Quelques portails du CAUE



Observatoire  
des  
arbres  
de l'Ain

AINterpros  
DU BÂTIMENT DURABLE



# TRAVAILLER EN RESEAU AVEC L'URCAUE ET LA FNCAUE

## ■ ■ ■ L'UNION RÉGIONALE DES CAUE AUVERGNE RHÔNE-ALPES

### • Archi 20-21 - Intervenir sur l'architecture du XXè

Pour enrichir le site de l'Observatoire «Archi 20-21 – Intervenir sur l'architecture du XXè» mis en place au niveau de l'Union Régional des CAUE Auvergne Rhône Alpes, tous les ans chacun des CAUE de la région propose la mise en valeur un bâtiment de son département.

Cette année dans l'Ain, c'est le Culturel Aragon d'Oyonnax qui a été retenu dans la posture «ENTRETENIR».

Des recherches documentaires menées par Dominique Amouroux, historien, ont permis de mieux connaître l'histoire de ce bâtiment.

Pour accéder à l'observatoire : <https://www.archi20-21.fr/>

Fiche centre culturel Aragon d'Oyonnax : <https://www.archi20-21.fr/edifices/centre-culturel-aragon/>



### • Le réseau paysage régional

#### - LES JEUDIS DU PAYSAGE

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes a sollicité l'Union Régionale des CAUE pour l'accompagner dans l'animation du réseau régional dont l'objectif est de fédérer les acteurs du paysage de la région

Le CAUE de l'Ain est missionné par l'URCAUE pour la représenter au sein de ce réseau. C'est dans ce cadre qu'en 2021, le CAUE a travaillé à la préparation et présentation de 6 webinaires « Les jeudis du paysage » pour s'informer et échanger sur le paysage :

- Jeudi 28 Janvier 2021 : « **Le paysage, un levier pour la transition, un réseau pour agir ensemble** »
- jeudi 25 Février 2021 "Les paysages d'Auvergne-Rhône-Alpes face au changement climatique"
- jeudi 25 Mars 2021 « **La démarche Plan de paysage** »
- jeudi 29 Avril 2021 « **Sol et paysage, vers une sobriété foncière** »
- Jeudi 24 Juin 2021 « **Les observatoires photographiques du paysage** »

Ces webinaires ont rencontré un vif succès, avec parfois plus de 200 participants.

Pour voir ou revoir les webinaires : <http://www.paysages.auvergne-rhone-alpes.gouv.fr/les-jeudis-du-paysage-r262.html>

#### - CONFERENCE AU SALON PAYSALIA - Mardi 30 Novembre 2021 à Eurexpo Lyon

Le CAUE de l'Ain a participé aux côtés des CAUE du Rhône et de la Haute-Savoie à la conférence sur le thème du « conseil en paysage » organisée par la Fédération Française du Paysage et l'Union Régionale des CAUE d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette conférence a été l'occasion de revenir sur l'implication des CAUE au sein du Réseau Paysage régional et de valoriser les « jeudis du paysage ».



# TRAVAILLER EN RESEAU AVEC L'URCAUE ET LA FNCAUE

## ■ ■ ■ L'UNION RÉGIONALE DES CAUE AUVERGNE RHÔNE-ALPES

### • Pôle arbre : « Ode à l'Arbre »

#### • FÊTE DE L'ARBRE À CALUIRE - 19 Mars 2021

Le CAUE a participé, aux côtés des CAUE 69, 73 et 74, à la "fête de l'arbre" organisée à Caluire au square Vernay, autour de cèdres centenaires qui vont être au cœur de l'aménagement de ce square urbain, afin de sensibiliser la population et les scolaires à la place de la nature en ville.

#### • PARCOURS CONTÉ ET RACONTÉ AUTOUR DES ESSENCES DES ARBRES AU PARC INDUSTRIEL DE LA PLAINE DE L'AIN - Jeudi 20 Mai 2021

Dans la continuité de la sensibilisation du public à la place de l'arbre dans notre cadre de vie, le CAUE a continué l'itinérance de « l'ODE A L'ARBRE » en proposant un parcours conté et raconté autour des essences des arbres du PIPA. Après un retour sur l'historique des plantations sur le site du parc par Norbert PERRIN, paysagiste conseil du parc, la conteuse Isabelle NOEL a fait voyager les participants auprès des pins, érables, cèdres et chênes, et a évoqué les bouleaux et les hêtres, autour de contes, légendes, chants et musiques.

#### • GROUPE BIODIVERSITÉ A LA MOTTE-SERVELEX - 6 Octobre 2021

Le CAUE de l'Ain a apporté son retour d'expérience sur la mise en place d'Observatoire participatif sur l'arbre, lors d'une journée de sensibilisation sur « La multifonctionnalité de l'arbre » organisée par la « Mission Haies » et l'URCAUE Auvergne Rhône-Alpes. Cette journée à destination des élus, techniciens des collectivités, associations, agricultures, ... s'intéressait particulièrement à l'arbre hors forêt.

### • Comptabilité de l'URCAUE

Le CAUE a continué d'assurer la comptabilité de l'Union Régionale jusqu'à la fin d'année 2021, après le départ de Christophe Fortin à la présidence du CAUE et au poste de trésorier de l'URCAUE. Le relais a été passé au CAUE du Cantal dont le président est le nouveau trésorier de l'URCAUE.

## ■ ■ ■ LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CAUE

Le CAUE de l'Ain fait partie des 92 CAUE à l'échelle nationale, dont 75% environ adhèrent à la Fédération Nationale.

L'assemblée générale de la Fédération nationale des CAUE s'est tenue le 16 Novembre à la Maison de la recherche à Paris, en présence de Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

Les présidents des CAUE adhérents ont reconduit Joël BAUD-GRASSET, président du CAUE de Haute-Savoie, et de l'Union Régionale des CAUE Auvergne Rhône-Alpes, à la tête de la fédération pour un nouveau mandat.



# FAIRE VIVRE LES PARTENARIATS

## ■ ■ ■ AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'AIN

### Participation aux jurys :

Le CAUE participe aux jurys organisés par le Département pour les collèges par exemple.

### Avis techniques consultatifs :

A la demande du Conseil Départemental, dans le cadre d'attribution de subventions, le CAUE est amené à donner des avis auprès des services du Conseil Départemental, sur des bâtiments industriels ou des bâtiments patrimoniaux dans le cadre de plan d'aides aux communes et aux particuliers.

### Actions de sensibilisation :

Pour le projet de l'Observatoire des Arbres, une collaboration avec le service des Espaces Naturels Sensibles du Département est en cours de structuration.

### Partenariat réseau patrimoine

Le CAUE participe aux côtés d'autres acteurs du patrimoine sur le département, à des rencontres annuelles mises en place par le Service Patrimoine Culturel du Département en partenariat avec l'UDAP. L'objectif est d'échanger sur mesures mises en place pour la restauration du patrimoine et sur les actions de chacun des partenaires en la matière.

### Aides pour le patrimoine non protégé

Le CAUE apporte des conseils ponctuels à la demande des communes pour des travaux de réfection de patrimoine communal (église, lavoir,...) en vue de l'obtention de subventions départementales.

### Commission Tourisme

Le CAUE est sollicité environ 2 fois par an pour participer à une commission tourisme afin de formuler des avis techniques sur les projets d'hébergements de loisirs.

### Atlas des paysages

Dans la continuité de la refonte de l'Atlas des paysages débutée en 2017 à la demande du Conseil Départemental, le CAUE a réalisé de nouveaux livrets numériques en 2021 sur les unités de paysage des «Plans du Retord», «Le Haut-Rhône» et «Le Valromey». Site de l'Atlas des paysages de l'Ain : <https://www.atlasdespaysagesdelain.com/>

## ■ ■ ■ AVEC L'ÉTAT DANS L'AIN

### « Petites villes de demain » - Charte de partenariat

Une charte de partenariat et d'accompagnement du programme "Petites Villes de Demain", a été signée le 5 Octobre 2021 entre la Préfète de l'Ain, déléguée territoriale de l'Ain pour l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), et Clotilde FOURNIER, présidente du CAUE. Cette convention décline la convention nationale signée entre la Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE) et le directeur général de l'ANCT.

Le CAUE accompagnera ainsi les communes lauréates du programme dans la définition de leur projet stratégique de revitalisation de territoire.

### Avec la Direction départementale des Territoires (DDT)

- Formation sur le paysage - 1<sup>er</sup> octobre 2021
- Commission régionale ecoquartier (le CAUE a représenté l'URCAUE) - 19 octobre 2021

### Avec la Préfecture

- Participation aux commissions des sites - 8 Juin et 7 octobre 2021
- Participation commission recrutement commissaires enquêteurs -23 novembre 2021



**PATRIMOINE [s] DE L'AIN**  
un site du Département de l'Ain



# FAIRE VIVRE LES PARTENARIATS

## ■ ■ ■ AVEC LA FILIÈRE BOIS DE L'AIN

### Programmation de webinaires pour 2022

En 2021, le CAUE s'est associé aux organismes travaillant aux côtés de la filière forêt bois – FIBOIS 01, COFOR 01, SPL ALEC Ain et le CAUE de l'Ain – conjointement avec l'Association des Maires de l'Ain pour préparer un programme afin d'informer les élus, techniciens, des collectivités du département et autres techniciens, sur le rôle de la filière bois au regard des enjeux du territoire aindinois (changements climatiques, économie circulaire, valorisation des ressources, emplois).

4 webinaires ont ainsi été programmés de Janvier à Mars 2022 sur les thèmes de la filière forêt bois de l'Ain, de la gestion durable en forêt, de la construction et rénovation bois et du bois énergie. Une journée de visites sur le territoire aindinois est également organisée.



## ■ ■ ■ INTERREG FRANCE-SUISSE

### Les coopératives d'habitants avec DEVCOOP

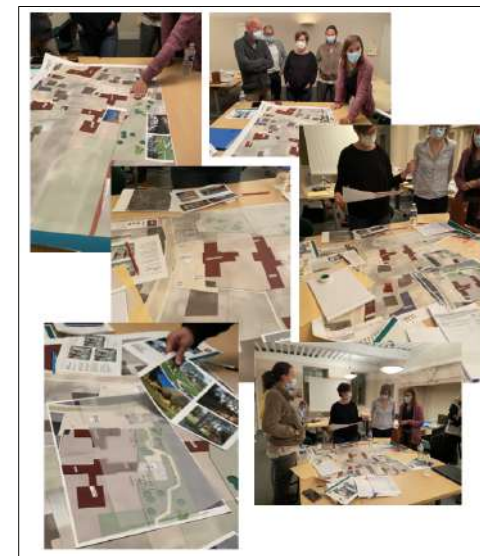
Le CAUE participe depuis plusieurs années au travers d'un partenariat Franco-Suisse avec DEVCOOP, à la promotion et au développement des coopératives d'habitat dans le grand Genève. De nombreux partenaires sont associés à cette démarche (CAUE de Haute-Savoie, EFP 74, HEPIA ...).

Dans l'Ain, un projet à Ferney-Voltaire a été aidé grâce à ce programme européen.

En 2021, des vidéos ont été réalisées dans le cadre de cette démarche illustrant, le parcours des coopérateurs, les appuis dont ils ont pu bénéficier et les difficultés rencontrées.

Le CAUE de l'Ain a également réalisé un livret un numérique sur le projet de coopérative d'habitat à Ferney-Voltaire.

Pour consulter le livret numérique : <https://carnets.s-pass.org/web/app.php/public/#visualisateur/3658>



## ■ ■ ■ AVEC L'UDAP

Le CAUE et l'UDAP s'associent pour proposer des permanences communes dans des collectivités (Miribel et Nantua)

En appui du service ADS, ils apportent ensemble des conseils aux particuliers et/ou professionnels, en amont du dépôt de permis de construire.



## ■ ■ ■ AVEC L'AGENCE 01

Pour certains projets communaux, l'Agence 01 est invité à participer à des ateliers organisés par le CAUE dans le cadre de réflexion partagée avec les élus. Cela permet de mieux s'approprier le pré-programmé établi par le CAUE pour mener à bien l'étude de faisabilité. En 2021, ce type de collaboration a eu lieu en particulier pour les communes de Jasseron, Manziat, Chanoz-Chatenay et Ceyzérieu.

## Qu'est ce que le réseau AINterpros du bâtiment durable ?

Créé en 2015, le réseau des Ainterpros rassemble l'ensemble des professionnels du bâtiments de l'Ain.

La vocation des AINterpros est de développer des échanges, au-delà des réseaux métiers et professionnels, à partir de retours d'expériences et d'interventions destinées à toutes les parties prenantes.

Chaque année, 3 ou 4 rencontres sont ainsi organisées par chacun des partenaires (Conseil Départemental de l'Ain, DDT de l'Ain, SPL ALEC Ain, CAUE de l'Ain, CAPEB, CCI de l'Ain, FIBOIS Ain, Association des Architectes de l'Ain et depuis 2021 l'Agence Départementale d'Ingenierie de l'Ain). A chaque rencontre une visites et une table-ronde sont proposées pour aborder des thèmes comme l'innovation et les performances thermiques des bâtiments, la rénovation énergétique, la modularité, la préfabrication, les matériaux biosourcés, la réglementation thermique...

Avec des sujets au plus proche des problématiques environnementales actuelles, le réseau a su trouver son public au fil des années : élus, professionnels du bâtiment, architectes...

## Les rencontres du réseau en 2021

Après une année 2020 qui a vu l'annulation de l'ensemble des rencontres, le réseau a innové en 2021 en proposant des visites sous-forme de vidéos-reportages et des webinaires, quand les conditions n'étaient pas réunies pour proposer une rencontre sur le terrain.

### « Les matériaux biosourcés et géosourcés » - Jeudi 4 mars 2021

Pour cette 15ème rencontre du réseau, c'est en effet au travers de vidéos-reportages que près de 90 participants ont pu découvrir le chantier innovant du **groupe scolaire "Le Fil d'Or" à Trévoux**, en cours de construction, avec ses murs en bois-paille et son enduit intérieur en terre crue.

Les élus de Trévoux ont présenté le groupe scolaire et ce qui les a conduit à utiliser des matériaux biosourcés pour construire un bâtiment le plus exemplaire possible.

Les différents intervenants ont abordés les aspects propres de ces matériaux, leurs spécificités et leurs mise en œuvre dans les projets de construction et rénovation.

La SPL ALEC Ain a clos la rencontre par la présentation des principaux matériaux biosourcés disponibles sur le marché.



### « Les bâtiments industriels dans la transition énergétique » - Jeudi 27 Mai 2021

Cette rencontre, en format webinaire, a été organisée autour de la construction de **l'usine des Cafés Dagobert à Chatillon-sur-Chalaronne**. Au travers d'un reportage filmé, les participants ont pu découvrir un bâtiment exemplaire en matière environnementale, avec des matériaux biosourcés, un puits canadien, une dalle biodynamique, des murs en pisé, un système de récupération de la chaleur fatale, la récupération de l'eau de pluie pour les sanitaires...

Le maître d'ouvrage et l'architecte Christophe MEGARD ont fait part de leur expérience dans la construction de ce bâtiment industriel en bois. Un point sur le dispositif d'aides pour les entreprises a été présenté par Karine ROUCHON,



### « Les bâtiments industriels dans la transition énergétique » - Jeudi 27 Mai 2021

Cette rencontre, en format webinaire, a été organisée autour de la construction de **l'usine des Cafés Dagobert à Chatillon-sur-Chalaronne**. Au travers d'un reportage filmé, les participants ont pu découvrir un bâtiment exemplaire en matière environnementale, avec des matériaux biosourcés, un puits canadien, une dalle biodynamique, des murs en pisé, un système de récupération de la chaleur fatale, la récupération de l'eau de pluie pour les sanitaires...

Le maître d'ouvrage et l'architecte Christophe MEGARD ont fait part de leur expérience dans la construction de ce bâtiment industriel en bois. Un point sur le dispositif d'aides pour les entreprises a été présenté par Karine ROUCHON, Antenne Ain Auvergne Rhône-Alpes Entreprises.

### Judi 9 Septembre 2021 « Construire et rénover en centre ancien »

Cette 17ème rencontre des Ainterpros s'est déroulée à **Cerdon avec la visite du chantier de la Cuivrie**, richesse patrimoniale pour lequel le Département de l'Ain a lancé un projet de rénovation et de valorisation touristique et culturelle. Cette visite a été une belle entrée en matière pour la table-ronde qui a suivi.

Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, bureau d'études ILTEC, ont partagé leur expérience dans cette réhabilitation, les choix fait pour concilier qualité architecturale et patrimoniale avec les performances énergétiques, ou encore les questions réglementaires

Emilie SCIARDET partage son point de vue d'Architecte des Bâtiments de France, sur les choix et compromis à faire en matière de rénovation énergétique des bâtiments patrimoniaux, en composant avec la réglementation et en veillant à ne pas dénaturer ce qui constitue la richesse de notre patrimoine local. L'accompagnement des propriétaires privés ou publics pour l'intégration architecturale des projets a été abordés.



### « Autoproduction et autoconsommation » - Jeudi 21 Octobre 2021

Les participants se sont retrouvés au World Hôtel à Saint Vulbas, qui a fait le choix d'implanter 3 éoliennes domestiques pour produire de l'électricité 100% consommée sur le site.

La société DIWATT a présenté ses installations et partagé avec les participants son expérience : contraintes techniques, exigences réglementaires...

La SPL ALEC Ain, en tandem avec ENEDIS, a poursuivi par la présentation des principales énergies renouvelables, avec un focus particulier sur le photovoltaïque : les conseils d'installation, l'autoconsommation, la revente, la réglementation...



Le CAUE anime un portail internet dédié aux AINterpros, qui permet d'annoncer et valoriser les rencontres, au travers de vidéos, publications numériques.

Voir le livret numérique bilan 2021, avec le retour en image et vidéos des rencontres:

<https://carnets.s-pass.org/web/app.php/public/#visualisateur/3872>



# PARTENARIAT AUTOUR DE L'HABITAT

## UN « GUICHET UNIQUE » POUR LE DEPARTEMENT DE L'AIN



**Jean DEGUERRY, Président du Conseil Départemental de l'Ain, lors de la session du 19 juillet 2021**

« Il consiste à **regrouper le CAUE, l'Agence d'ingénierie, SOLIHA, l'ADIL et ALEC01 sous une même bannière** et ainsi faciliter la réponse que nous apportons à travers ces organismes, à la fois au grand public mais aussi aux collectivités, qui ont des besoins dans l'ensemble des champs de compétences couverts par ces organismes et que l'on veut réunir **sous la bannière du cadre de vie.**

Ce guichet, cette agence, verra le jour, si tout va bien, **sur le site de la Madeleine. Le choix du site est quasiment acté. Il faut maintenant travailler au financement du projet, à la construction du modèle économique de cette agence et il faudra en trouver le nom.**

L'espère qu'elle sera devenue **réalité d'un point de vue bâtementaire en 2023-2024.** D'ici là, et pour installer ce projet dans notre environnement, nous lancerons un portail digital début 2022 qui permettra, dans le respect de chacune des entités, car **il ne s'agit pas de les fusionner, de faire émerger ce service mutualisé.**

L'enjeu encore une fois est toujours le même : rendre plus visibles mais aussi plus lisibles les services que le Département et les organismes partenaires rendent au quotidien aux collectivités comme aux particuliers. Les dispositifs sont nombreux parfois complexes à comprendre ou à atteindre ; il s'agit de les rendre plus opérationnels donc plus utiles et plus efficaces. »

**Annonce en session du Conseil Départemental du 13 décembre 2021, suite à la délibération du 27 septembre 2021 : mise en place de la Maison départementale du cadre de vie de l'Ain.**

Ce « guichet unique » prendra la forme juridique du Groupe d'Intérêt Public regroupant 5 pôles satellites du département (CAUE, SOLIHA, ADIL-CODAL, Agence 01 et SPL ALEC Ain) et le Conseil Départemental de l'Ain. Chaque structure gardera son indépendance, son organisation et sa gouvernance propre. Les missions du GIP seront centrées sur la gestion d'un immeuble commun (le bâtiment Saint Anne du site de la Madeleine, le long du boulevard de la Victoire à Bourg-en-Bresse), un accueil commun mutualisé à terme, mais aussi des actions de communication communes avec une charte graphique dédiés, servant à l'identification de projets communs. Les contributions de chaque membre au GIP se découperont entre une part fixe et une part variable proportionnelle en fonction des surfaces occupées et nombre d'agents. Chaque membre du groupement aura un titulaire et un suppléant le représentant à l'Assemblée Générale.

Pour le CAUE, le Conseil d'Administration du 22 novembre 2021 a désigné comme représentant au sein du GIP les architectes Christian COLLARD, vice-président du CAUE (titulaire) et Jacques GERBE, trésorier du CAUE.

L'ensemble des décisions sera prise à la majorité qualifiée (3/5<sup>e</sup>) pour adoption des

délibérations, mais l'unanimité sera nécessaire pour modifier les statuts du GIP. Un accord de principe des conseils d'administration de chaque structure a été donné fin 2021 / premier trimestre 2022

Une plateforme numérique unique dédiée à cette Maison départementale du cadre de vie, liée au site « ain.fr », est prévue pour l'automne 2022.



## UN STAND COMMUN POUR LE SALON DES MAIRES - 8 Octobre 2021

L'équipe du CAUE était présente au salon des Maires de Bourg-en-Bresse, sur un stand aux côtés de l'ADIA, ALEC 01, SOLIHA et FIBOIS. De nombreux élus sont venus à notre rencontre.



# LA VIE DE L'ASSOCIATION L'EQUIPE AU 1ER JANVIER 2022

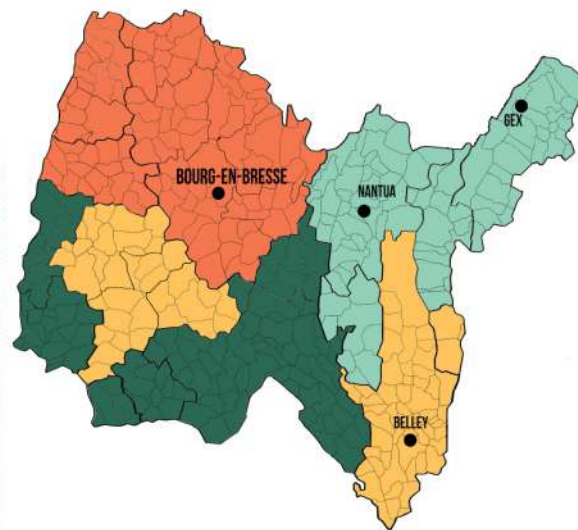


34 rue Général Delestraint  
01000 BOURG-EN-BRESSE  
tél. : 04 74 21 11 31  
contact@caue-ain.com  
www.caue01.org



Directeur du CAUE  
Ingénieur - Architecte

**Baptiste MEYRONNEIN**



## Les chargés d'études territoriaux

### Nord Val-de-Saône / Bresse



112 communes  
3 intercommunalités  
CA Bassin de Bourg-en-Bresse  
CC Bresse et Saône  
CC de la Veyre

**Sandrine HOUDIN, architecte-conseillère**

### Dombes / Sud Bugey



82 communes  
3 communautés de communes  
CC Dombes  
CC Bugey Sud  
CC Lisses et Rhône

**Anne SELVA, architecte-conseillère**

## PÔLE CONSEILS ET TERRITOIRE

### Nord Bugey / Pays de Gex



81 communes  
3 intercommunalités  
CA Haut Bugey  
CC Pays Bellegardien  
CA du Pays de Gex

**Matthieu VIGUË, architecte-conseiller**

### Sud Val de Saône / Côteire/Plaine de l'Ain



116 communes  
6 communautés de communes  
CC Val de Saône-Centre  
CC Dombes Saône Vallée  
CC Mérieux-Plataeu  
CC Côteire-Montluel  
CC Plaine de l'Ain  
CC Rives de l'Ain - Pays de Gerdon

**Bruno SAVI, architecte-conseiller**

## Les chargés d'études thématiques

En appui aux chargés d'étude territoriaux sur l'ensemble du département



Patrimoine - Centre bourg  
Bâtements remarquables  
Information - Sensibilisation  
Fiches-conseil grand public

**Sylvain PONS, architecte-conseiller**



Conseil aux particuliers  
en appui sur l'ensemble du département  
Sensibilisation  
jeune public / scolaires

**Lucas MAIZERAY, architecte-conseiller**



Paysage - Environnement  
Formation - Sensibilisation  
Publics Collectifs / Professionnels

**Lorène JOCTEUR, paysagiste-conseillère**



Paysage - Environnement  
Sensibilisation  
jeune public / scolaires

**Agathe MERIAUX, paysagiste-conseillère**

## PÔLE FORMATION ET SENSIBILISATION

## L'équipe support

Secrétaire-comptable  
Réfèrente Ressources Humaines



**Marie-Noëlle GUICHARDON**

Assistante  
Secrétariat-accueil



**Laure PAGANI**

Chargée de communication  
Réfèrente Événementiel



**Nathalie GRANGE**

Chargée de documentation  
Réfèrente formation



**Nathalie LEQUY**

## PÔLE DIFFUSION ET VALORISATION

Pour venir en appui de l'équipe administrative du CAUE, dont les missions de support se sont accrues cette année, un poste d'assistante d'accueil à mi-temps a été créé en fin d'année 2021. **Laure Pagani** a rejoint l'équipe du CAUE le 6 décembre pour une durée de 6 mois minimum.



# LA VIE DE L'ASSOCIATION

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022



Le Conseil d'Administration est composé de représentants de l'Etat, des collectivités locales, des professions concernées, de personnes qualifiées, représentant élu par l'ensemble du personnel de l'association, membres élus au scrutin secret.

### I - QUATRE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT membres de droit

M. **Guillaume FURRI**, Directeur Départemental des Territoires de l'Ain  
Mme **Emilie SCIARDET**, Architecte des Bâtiments de France,  
Cheffe de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain  
Mme **Marilyne REMER**, Directrice académique des services de l'éducation nationale

### II - SIX REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES désignés par le Conseil Départemental en juillet 2021

Mme **Véronique BAUDE**, Conseillère Départementale du canton de Gex, première adjointe à la mairie de Divonne-les-Bains, Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée à la jeunesse, aux collèges, à l'éducation et à l'enseignement supérieur.

M. **Alain CHAPUIS**, Conseiller Départemental du canton de Saint-Etienne-du-Bois, Maire de Saint-Etienne-du-Bois

M. **Henri CORMORECHE**, Conseiller Départemental du canton de Villars-les-Dombes, Maire de Mionnay

Mme **Clotilde FOURNIER\*\***, Conseillère Départementale du canton d'Attignat, Maire de Saint-Sulpice, Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée à l'insertion, à l'emploi, à l'habitat et au logement

Mme **Anne-Laure OLLIET**, Conseillère Départementale du canton de Valserhône

Mme **Martine TABOURET\***, Conseillère Départementale du canton de Ceyzériat, Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée à la démographie médicale et à l'autonomie

### III - QUATRE REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES désignés par le Préfet en Octobre 2021

M. **Christian COLLARD\***, Architecte DPLG, Président de l'Association des Architectes de l'Ain

M. **Mathieu BIELOKOPYTOFF**, vice-président de la Fédération du Bâtiment et T.P. et représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain (CCI 01)

M. **Jacques GERBE\***, Architecte DPLG

M. **Gilbert STORTI**, Ingénieur et Architecte spécialisé dans le bois

### IV - DEUX PERSONNES QUALIFIÉES désignées par le Préfet en Octobre 2021

Mme **Catherine MAILLET**, représentant l'Association "Patrimoine des Pays de l'Ain"  
Mme **Stéphanie PERRIN-CHANEL**, Architecte, Vice-Présidente du Conseil Régional l'Ordre des Architectes Auvergne Rhône-Alpes (CROA)

### V - UN REPRÉSENTANT ÉLU PAR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'ASSOCIATION siégeant avec voix consultative

M. **Bruno SAVI**, Architecte-Conseiller

### VI - SIX MEMBRES ÉLUS AU SCRUTIN SECRET PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE élus à l'assemblée générale de Septembre 2021

M. **Georges AGHADJANIAN**, représentant la Confédération des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment de l'Ain (CAPEB 01)

M. **Philippe COUTURE**, délégué départemental pour l'Ain de Vieilles Maisons Françaises (VMF 01)

M. **Alain GROS\***, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Ain (UDAF 01)

M. **Romain HUMBERT**, entrepreneur, représentant l'Union des Entrepreneurs du Paysage des régions Rhône-Alpes et Auvergne

M. **Régis IMBERT**, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine (secteur du Bugéy-Pays de Gex)

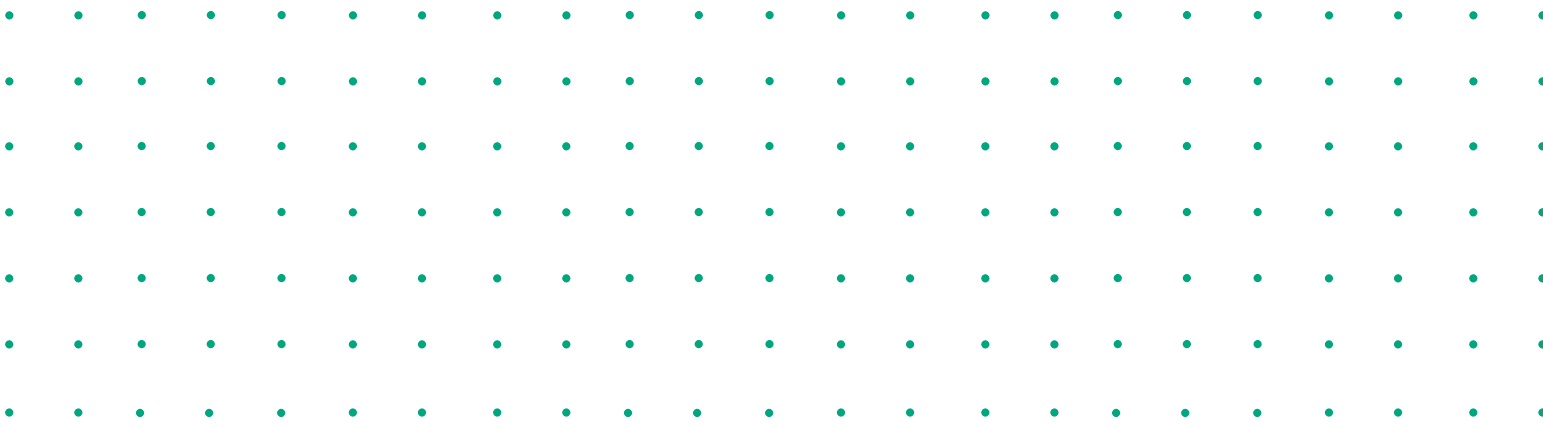
M. **Pascal PRUNIAUX**, Géomètre-Expert, représentant la Chambre Syndicale des Géomètres-Experts du département de l'Ain

### AUTRES MEMBRES : avec voix consultative

M. **Baptiste MEYRONNEINC**, Directeur du C.A.U.E. de l'Ain

\*\* : Présidente du CAUE de l'AIN, élue par le Conseil d'Administration le 12 juillet 2021

\* : Membres du Bureau



**Conseil d'Architecture d'Urbanisme  
et d'Environnement de l'Ain**

34 rue du Général Delestraint  
01000 Bourg en Bresse

04 74 21 11 31 - [contact@caue-ain.com](mailto:contact@caue-ain.com)  
[www.caue01.org](http://www.caue01.org)



Mai 2022